Limogeage contesté du secrétaire général de l'UMA

PAGE 7

TIZI OUZOU

Incursion terroriste près de Maâtkas

PAGE 4

Edition d'Alger - ISSN IIII - 0074

Le Soir D'ALGERIE
www.lesoirdalgerie.com
Quotidien indépendant

BOUTEFLIKA SERAIT SUR LE POINT D'OPÉRER D'IMPORTANTS CHANGEMENTS

Bouhara au Sénat, Bensalah au Conseil constitutionnel

PAGE 5

EN VUE DE MAINTENIR LA PRESSION

Les familles des marins otages changent de stratégie

PAGE 6

MCA

Le Ahly propose un échange Sayoud-Attafen

PAGE 15

Photos : DR

Photos : Samir Sid

TVB

LE 27ème JOUR

SLIM

« Quand on dépasse le cap
des 15 premiers jours de Ramadan,
on rentre dans la 2ème quinzaine
du mois sacré ! »

Ibn Al Lapalissi
mathématicien
andalou

Le plus excitant dans cette 2ème quinzaine, c'est la nuit du 27ème jour. On raconte que pour certains chanceux, la nuit, à condition que le ciel soit dégagé, une lueur blanche leur apparaît pendant une fraction de seconde et, là, il leur faut tout de suite faire un vœu avant que la lueur ne s'évanouisse.

27ème JOUR

Redouane Zantri rêve de rencontrer cette lueur blanche et de faire son vœu lui aussi. Un vœu secret mais qui changerait la face du pays s'il se réalisait. Mais il sait que ce sera difficile et que ce serait un miracle si cette fameuse lueur blanche lui apparaissait.

Aujourd'hui, c'est le 27ème jour. Redouane se prépare sans vraiment y croire mais, sait-on jamais. Après l'iftar, il prend un bon café aux pois chiches et grimpe sur la terrasse de l'immeuble. Là, pour tromper ses voisins, il feint de régler son antenne parabolique car il ne veut pas qu'on le prenne pour un type qui capte.

C'est bizarre mais cette nuit semble être un peu spéciale, le ciel est dégagé, il y a un calme étrange et... ***tout à coup...***

CHHHH...

Une lueur blanche envahit la terrasse, Redouane n'en revient pas. Vite, il ne faut pas perdre de temps, quel est ton vœu Redouane ? Dépêche-toi, tu n'as que quelques secondes !

MON SOUHAIT
DIEU, FAITES QUE L'ALGÉRIE DEVIENNE DÉMOCRATIQUE !

Au même instant, à quelques kilomètres de là, un gros milliardaire est ébloui, lui aussi, par la grande lueur blanche. Vite, il faut qu'il...

CHHHH...

WELCOME TO ZERALDA

... fasse son vœu.

MON SOUHAIT
DIEU, FAITES QUE RIEN NE CHANGE EN ALGÉRIE ET QUE TOUT CONTINUE COMME AVANT EN NOTRE FAVEUR !

Mais là, il y a un couac. Deux souhaits contradictoires au même moment dans le même pays, cela pose problème. Lequel des deux vœux va être pris en compte, celui de Redouane ou celui du gros milliardaire ?...*

??

??

**Sachant qu'il n'y a qu'un seul vœu exaucé par an et par pays.*

Redouane est persuadé que son vœu a été pris en compte puisqu'il l'a formulé dans les temps impartis et en présence de la lueur blanche. Mais, pendant qu'il rêve en haut sur la terrasse, des éléments d'une brigade antiémeute investissent la cité et encerclent l'immeuble.

AU NOM DE LA LOI, RENDS-TOI MÂNANT !

JE VOUS JURE SUR LA VIE DE MA MÈRE QUE JE NE FAISAIS QU'UN VŒU DU 27ÈME JOUR, C'EST TOUT !

C'EST ÇA !

Maintenant que le dispositif antiémeute a investit l'immeuble, tabassé quelques curieux au passage et embarqué Redouane au commissariat, on sait qui a gagné à la course aux vœux.

نهاية

Periscoop

Soirperiscoop@yahoo.fr

Jeudi 18 août 2011 - Page 3

Changements chez Benhamadi

L'Agence nationale de gestion des parcs technologiques, qui gère, notamment, le parc de Sidi Abdellah, a un nouveau patron, affirment des sources informées.

Il s'agit de M. Youcef Aklouf, directeur de la recherche et du développement d'Algérie Télécom, qui a remplacé M. Sid Ahmed Karkouche, nommé conseiller de Moussa Benhamadi, indiquent nos sources.

Le défi de la MGT

Malgré l'instruction du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale portant installation de la nouvelle composante de la Mutuelle générale des transports (MGT), l'actuel directeur général persiste dans sa démarche.

Selon des indiscrétions, ce dernier campe sur ses positions à ne pas admettre l'installation d'une nouvelle composante du conseil d'administration de la MGT.

Un refus que certains qualifient de défi lancé au ministre.

Le feu vert des AGO

Assistera-t-on bientôt à des changements à la tête des principales banques publiques ? Il semble que oui à en croire les initiés qui relèvent que la plupart des assemblées générales ordinaires des conseils d'administration de ces institutions qui se sont tenues la semaine écoulée ont préconisé un changement d'administrateur.

Ce qui pourrait induire, précise-t-on, le remplacement des actuels P-dg.

Précisions de la Wilaya d'Alger

Faisant suite à l'article paru dans le Periscoop de votre quotidien du 17 août 2011, faisant état de l'implantation, tard dans la nuit, de la plaque de signalisation du chantier du projet de réalisation d'un parking à étages à Hydra, la Wilaya d'Alger apporte les précisions suivantes :

Le panneau du chantier, avant même le démarrage des travaux, a été installé le mois de juin dernier.

Au même titre que les cabines et la clôture du chantier, le panneau a été saccagé.

Un jour, un sondage

Pensez-vous que les négociations entre pouvoir et rebelles libyens mèneront au départ de Kadhafi ?

- ☐ OUI
- ☐ NON
- ☐ sans opinion

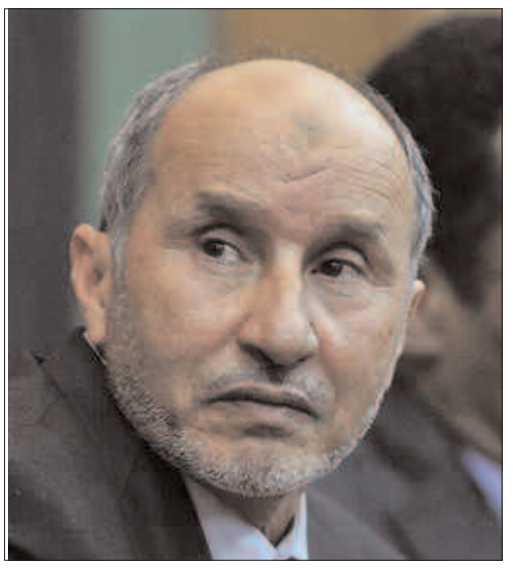

Déposez votre réponse sur le site du *Soir d'Algérie* www.lesoirdalgerie.com

Résultats du dernier sondage

Etes-vous d'accord pour que Ryad Boudebouz soit sanctionné par le sélectionneur national ?

OUI : 66,57%
NON : 27,55%
SANS OPINION : 5,88%

Le Soir d'Algérie

Edité par la SARL
SIÈGE :
DIRECTION-RÉDACTION :
Fax : 021 67.06.76

ADMINISTRATION :
Fax : 021 67.06.56
1, Rue Bachir Attar
Place du 1er -Mai - Alger -
Tél. :
021 67.06.58 - 021 67.06.51

COMPTES BANCAIRES :
CPA : Agence
Hassiba Ben Bouali
N°116.400.11336/2

BNA : Agence «G»
Hussein-Dey
N° 611.313.335.31
CCP : N° 14653.59
Registre du commerce :
RC N° 0013739.B.00

MEMBRES FONDATEURS :
Maâmar FARAH
Djamel SAÏFI
Fouad BOUGHANEM
Zoubir M. SOUISSI
Mohamed BEDERINA
GÉRANT-DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Fouad BOUGHANEM
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
Nacer BELHADJOUDJA
P.A.O. : «Le Soir»

PUBLICITÉ
Le Soir : SIÈGE -
Fax : 021 67.06.75

BUREAUX REGIONAUX :
BOUMERDÈS
«Résidence Badi», bt 3, 2e étage,
RN n° 24, Boumerdès-ville
Tél./fax : (024) 81 64 18
Email : lesoir_
boumerdes@yahoo.fr
ANNABA
19, rue du CNRA
(Cours de la Révolution)
Tél. : 038 86.54.22
Fax : 038 86.61.76
Télex : 81095
BLIDA
103, Avenue Ben-Boulaïd
Blida
Tél./Fax : 025 40.10.10 -
Tél. : 025 40.20.20
CONSTANTINE
9, rue Bouderbala
(ex, rue petit), Constantine
Tél. : 031 92.34.23
Fax : 031 92.34.22
ORAN
3, rue Kerras Aoued.
Tél. : 041 33.23.95
SÉTIF
Rue du Fida, centre commercial Zedioui
1re étage, Sétif.
Tél. : 036 91 48 59
Fax : 036 84 18 37
TIZI-OUZOU
Bt Bleu,cage C
(à côté de la CNEP)
2e étage, gauche
Tél. : 026 22.87.04
Fax : 026 22.87.01
MASCARA
Rue Senouci Habib
Maison de la presse.
Tél./Fax : 045 80.28.43
TLEMCEN
Cité R'hiba Bt n°2 RDC.
Tél. : 043 27.30.61 /
Fax : 043 27.30.82
BOUIRA
Gare Routière. Lot N°1.
3e étage - Tél. : 026 94 29 19
E-Mail : lesoirbouira@hotmail.com
BATNA
5, rue des Aurès - Batna
Tél./Fax : 033.80.24.20
BÉJAÏA
19, rue Larbi Ben-M'hidi
(rue Piétonnière),
Béjaïa-ville 06000
Tél. : 034 21.14.51
Fax : 034 21.18.60
BORDJ-BOU-ARRERIDJ
2, rue Cherifi Mohamed
(près du cinéma Vox)
Tél./Fax : (035) 68-10-52

IMPRESSION
Centre : S.I.A Alger
Est : S.I.E Constantine
Ouest : S.I.O Oran

DIFFUSION
Est : *Sodi-Presse*
Centre : *Le Soir*
Ouest : *KDPO*

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

NOTRE JOURNAL

fait sienne cette citation de Joseph Pulitzer, fondateur du journalisme moderne :

«Il (son journal, ndlr) combattra toujours pour le progrès et les réformes, ne tolérera jamais l'injustice et la corruption ; il attaquera toujours les démagogues de tous les partis, n'appartiendra à aucun parti, s'opposera aux classes privilégiées et aux exploiteurs du peuple, ne relâchera jamais sa sympathie envers les pauvres, demeurera toujours dévoué au bien public. Il maintiendra radicalement son indépendance, il n'aura jamais peur d'attaquer le mal, autant quand il provient de la ploutocratie que de ceux qui se réclament de la pauvreté.»

TIZI OUZOU

Incursion terroriste près de Maâtkas

Le village Ighil-Aouane, dans la commune de Maâtkas (23 km au sud de Tizi Ouzou), a connu, mardi, une soirée pas tout à fait ordinaire tellement elle était très mouvementée.

Photo : Samir Sid

Aux environs de 22h30, deux terroristes, dont l'un amputé d'un bras et connu sous le sobriquet de «Manchot», armés de kalachnikovs, se sont introduits dans ledit village depuis le CW 128.

En frappant à la porte d'un domicile, les deux terroristes ignoraient qu'ils allaient essuyer des coups de feu, car le propriétaire avait certainement remarqué que les visiteurs étaient armés.Ils n'ont dû leur salut qu'à leur fuite.

Entre temps, la nouvelle s'est répandue telle une traînée de poudre à travers tout le village surtout qu'une partie a entendu les coups de feu. C'est à cet instant que les habitants du village se sont organisés car ils appréhendaient le retour du duo terroriste. Et c'était effectivement le cas. Quelques instants plus tard, les deux islamistes armés sont revenus, mais sans pouvoir rien faire, impuissants devant les villageois mobilisés qui les ont sommés de ne plus remettre les pieds dans leur village.

Les terroristes n'avaient d'autre choix que de repartir bredouilles vers le CW 128 qui donne accès à deux maquis de l'AQMI, à savoir El Maj vers la commune de Boghni et Boumahni vers la commune d'Aïn-Zaouia.

Pour rappel, c'est le même groupe qui a délesté plusieurs citoyens dans le village limitrophe d'El Bir d'importantes sommes d'argent durant la saison hivernale, et il aurait aussi fallu la mobilisation de tous les jeunes du village qui ont constitué des caravanes, haut-parleurs à la main, et sillonnant toute la région pour mettre en garde le groupe en question quant à une éventuelle récidive.

C'est dire que la mobilisation des citoyens en résistant aux groupes armés, qu'ils relèvent du grand banditisme ou du terrorisme islamiste, a toujours donné des résultats positifs.

A. I.

HENRY S. ENSHER, AMBASSADEUR AMÉRICAIN :

«Aucune intention de créer des bases militaires en Afrique»

Récemment en poste à Alger, l'ambassadeur américain fait le tour des questions liées à la coopération militaire entre Alger et Washington, aux développements en Libye et en Syrie et à l'avenir des relations bilatérales.

Henry S. Ensher a accordé un entretien au quotidien arabophone *Echourouk* dans lequel il clarifie la position de son pays au sujet de plusieurs questions d'actualité. Interrogé sur la persistance des Etats-Unis à classer l'Algérie comme une destination à risque, l'ambassadeur, en fin diplomate, a éludé la question préférant répondre qu'«à partir de mon expérience personnelle, la situation sécuritaire s'est améliorée, le dossier sécuritaire nécessite une grande coopération avec le gouvernement algérien. Il y a des contacts permanents entre les ministères de la Défense des deux pays».

Toujours au sujet du volet sécuritaire, Henry S. Ensher, questionné au sujet des intentions des autorités américaines à installer des bases militaires dans la région, a répondu que «les Etats-Unis n'ont aucune intention d'installer une base militaire au Sahel ou dans un autre pays africain. Avec Africom, il y a cependant de grandes opportunités pour le partenariat entre les deux armées». Actualité oblige, la question du dernier rapport pointant du doigt l'Algérie sur la question de la traite des personnes a été évoquée. A ce sujet, l'ambassadeur estime que «le problème ne concerne pas que l'Algérie, nous sommes prêts à coopérer avec les autorités algériennes à ce sujet».

L'actualité régionale n'a pas été en reste. Les développements en Libye ont été largement commentés par l'ambassadeur qui dit croire à une solution pacifique. «Nous croyons toujours à la possibilité d'une solution pacifique. Nous ne voyons aucun rôle à Kadhafi dans cette solution», dit-il. A ceux qui accusent les Etats-Unis de mener une guerre pour des intérêts purement économiques il répondra : «Non, la guerre en Libye n'a aucun rapport avec des intérêts économiques, elle est même contraire à nos intérêts puisque le pétrole a flambé mais les Etats-Unis favorisent l'émergence de démocraties même si cela doit nuire à ses intérêts à court terme.» Quelle solution pour la crise en Libye ? «Difficile de faire des pronostics», estime Henry S. Ensher qui reconnaît que la voie pacifique ne se profile pas mais que le choix du peuple libyen sera respecté. L'ambassadeur a cependant une certitude : le guide libyen n'a plus aucun rôle à jouer ni dans son pays ni sur un plan régional. Répondant à une question sur les accusations lancées par le CNT à l'égard de l'Algérie au sujet de prétendus mercenaires envoyés en Libye, l'ambassadeur a été clair : «Les accusations du CNT à l'égard de l'Algérie concernant des mercenaires sont infondées. Aucun rapport ne conforte ces accusations.»

N. I.

LE VÉHICULE DU CHEF DE LA SÛRETÉ DE DAIRA DE BÉNI DOUALA CIBLE D'UN ATTENTAT À TALA-BOUNANE

Un policier et un civil tués

La situation sécuritaire dans la wilaya de Tizi Ouzou, comme en d'autres parties du territoire de prédilection d'Al-Qaïda au Maghreb islamique, s'est singulièrement dégradée ces derniers jours et a atteint des proportions inquiétantes.

L'impressionnante explosion causée par l'attentat kamikaze de dimanche dernier, ayant ciblé le commissariat du 1er arrondissement, au centre-ville de Tizi Ouzou, n'a pas encore fini de résonner que la périphérie immédiate du chef-lieu de wilaya a été le théâtre d'une autre menée terroriste.

Agissant dans l'urgence suite à une information faisant état de la présence, mardi en fin de journée, au centre de Béni-Aissi, à une dizaine de kilomètres au sud de Tizi Ouzou, d'un véhicule pour le moins suspect à bord duquel avaient pris place plusieurs personnes, la BMPJ relevant de la Sûreté de la daïra de Béni-Douala est entrée en action pour repérer la voiture en question.

Selon des sources locales et policières, ce sont les occupants de la voiture suspecte qui ont ouvert le feu, donnant lieu à un accrochage intense bien que n'ayant duré que quelques minutes.

Les terroristes, qui apparemment connaissaient parfaitement les lieux, ont aussitôt disparu dans la nature. Un citoyen a été blessé durant l'accrochage, mais ses jours ne sont pas en danger, affirme une source sécuritaire.

Dès les premières heures ayant suivi l'attentat de dimanche, les réflexions ont toutes convergé dans la même direction quant à la source de cette recrudescence des actes terroristes dans et aux portes de la ville de Tizi-Ouzou.

La piste du groupe de Béni Douala, que dirigerait un certain Si-Mohamed Ouramdane, est en effet citée avec insistance, comme c'est le cas d'ailleurs à chaque acte commis dans cette partie de la wilaya depuis l'attentat contre le siège de la compagnie de la Gendarmerie nationale de Béni-Aissi durant l'été dernier.

L'«émir» de cette seria, natif de la région et un vétéran des groupes islamistes armés, serait, argue-t-on chez certains observateurs de la scène sécuritaire en Kabylie, le cerveau d'Al-Qaïda pour une bonne partie du sud de la wilaya de Tizi Ouzou, là où l'essentiel des groupes terroristes est recensé actif.

Très actif même puisqu'il est fort à craindre que ce soit le même groupe qui s'est encore signalé hier en milieu de matinée, au tristement célèbre lieudit Tala-Bounane, à dix minutes du centre-ville de Tizi Ouzou et encore moins de Béni-Aissi, lorsque le véhicule du chef de la sûreté de la daïra de Béni-Douala a été la cible d'un guet-apens ayant coûté la vie à son chauffeur et à un citoyen, propriétaire d'un véhicule de transport de voyageurs, qui a eu la malchance de passer par là au moment où les terroristes ont voulu encore frapper pour instaurer un climat comme Tizi Ouzou et sa région n'en ont pas connu depuis un moment.

Les deux victimes ont succombé à leurs blessures quelques minutes à peine après leur admission aux urgences chirurgicales du CHU de Tizi Ouzou.

A. M.

EMBUSCADE CONTRE UN CONVOI MILITAIRE À THENIA

1 militaire tué, 5 autres blessés

Un militaire tué et cinq autres ont été blessés. C'est le bilan qui nous a été communiqué par une source citoyenne de Thénia (wilaya de Boumerdès) à la suite d'une embuscade tendue par les terroristes d'Aqmi activant dans la région de Thénia (ex-Ménerville) aux éléments des services de sécurité.

Les militaires ont été attaqués, selon nos informations, par les terroristes de la katibat El Arkam alors qu'ils se dirigeaient en convois vers un poste avancé implanté sur le djebel Bouarous au nord de Thénia. Au passage des militaires, quelques moments avant le f'tour de ce mardi, sur le CW 25 (Thénia-Zemmouri) une bombe a explosé.

Selon nos sources, les terroristes dont le nombre n'a pas été précisé auraient par la suite tiré avec des armes automatiques sur le convoi.

Abachi L.

BOUTEFLIKA SERAIT SUR LE POINT D'OPÉRER D'IMPORTANTS CHANGEMENTS

Bouhara au Sénat, Bensalah au Conseil constitutionnel

Abdelaziz Bouteflika procéderait à un important réaménagement institutionnel qui concernerait le Conseil de la nation et le Conseil constitutionnel. Une sorte de remaniement qu'exige la Constitution et qu'offre l'opportunité de la fin de mandat du président du Conseil constitutionnel.

Kamel Amarni - Alger (Le Soir) - Boualem Bessaieh, désigné fin septembre 2005 comme président du Conseil constitutionnel à la place de Mohamed Bédjaoui, quittera donc son poste fin septembre prochain conformément à l'article 164 de la Constitution. «(…) Le président de la République désigne, pour un mandat unique de 6 ans, le président du Conseil constitutionnel», tranche en effet la loi fondamentale. «Il était question, nous révèle une source bien informée, que l'on fasse une espèce de fetwa juridique, se basant sur le fait que Bessaieh avait succédé à Bédjaoui alors que le mandat de celui-ci n'avait pas expiré.

Désigné en 2002 , Bédjaoui n'était pas allé au bout de son mandat qu'il avait interrompu en 2005. Dès lors, l'on pourrait selon cette «fetwa» s'autoriser à dire que Bessaieh n'avait que continuer le mandat de Bedjaoui, en cours jusqu'en mai 2008 et que sa désignation à lui n'est comptabilisée qu'à compter de cette date».

De ce fait, le mandat de Bessaieh n'expirerait qu'en mai 2014. Or, une telle acrobatie juridique, un moment sérieusement envisagée, ne semble plus emballer le pouvoir. «Le nouveau contexte national et international rend de telles décisions peu recommandables», explique notre source. Mais il n'y a pas que les besoins de la coquetterie qui préoccupent Bouteflika. A en croire notre source, «le président aura tranché son choix quant au successeur de Bessaieh à la tête du Conseil constitutionnel».

Le candidat de Bouteflika ne serait autre que Abdelkader Bensalah. Le président du Sénat, homme de confiance de Bouteflika et de l'armée, fait consensus, comme à chaque fois qu'il était question de faire appel à lui pour les missions les plus sensibles. «Sa désignation au Conseil constitutionnel permettra, par ailleurs, d'éviter une cas de figure où l'on se retrouverait en situation de violation de l'article 73 de la Constitution.»

Un article qui traite des conditions d'éligibilité à la fonction de président de la République. «Pour être éligible à la présidence de la République, le candidat doit : jouir uniquement de la nationalité algérienne d'origine (…)». Ce qui n'est pas le cas de Bensalah. Sans préjuger de l'algérianité de l'homme, il est en revanche établi que Bensalah a acquis la nationalité algérienne en 1965.

Photo : Samir Sid.

Abderazzak Bouhara et Abdelkader Bensalah.

Abderazzak Bouhara à la tête du Sénat ?

Ceci étant, qui remplacerait Bensalah à la tête du Sénat ? Selon toujours notre source, «Abderrazak Bouhara est fortement pressenti pour succéder à Abdelkader Bensalah». Il est, en tout cas, le candidat préféré de Abdelaziz Bouteflika, précise notre source. «Les deux hommes sont liés par une très ancienne amitié qui remonte aux dernières années de la guerre de Libération.»

Après une brouille qui a, tout de même, duré quelques années, les anciens «amis» se sont réconciliés en pleine campagne pour la présidentielle de 2004 lors de retrouvailles émouvantes immortalisées par la télévision. Ancien commandant de l'ALN dans la Wilaya II, puis la Wilaya I et enfin au sein de l'armée des frontières, Bouhara a accompli une brillante carrière militaire après l'indépendance, avant de quitter l'armée en 1978 avec le grade de lieutenant colonel, le plus haut dans la hiérarchie de l'époque. Membre influent du FLN, il sera par ailleurs ministre de la Santé sous Chadli.

En somme, un parcours qui le rend naturellement éligible à la prestigieuse fonction de deuxième personnage de l'Etat. Situé idéologiquement «très à gauche» depuis l'ère du parti unique, Bouhara traîne toutefois cette réputation de «frondeur» du système qui lui a toujours valu la méfiance de ses pairs dans le pouvoir. Bouteflika, classé, lui, plutôt à droite, partage en tout cas avec Bouhara ce tempérament de «frondeur». «D'ingérable», comme le dira notre source. Ce détail pèsera-t-il en sa défaveur ? Certaines autres sources avancent, par ailleurs, le nom de Abdelaziz Belkhadem pour succéder à Bensalah. Mais pour un Belkhadem, cela serait une… sanction. Un président de la deuxième chambre ne pouvant se présenter à la présidentielle, en effet. Reste à savoir, enfin, la date que choisira Bouteflika pour procéder à ces changements. Avant ou juste après la fin de l'année en cours…

K. A.

BOUTEFLIKA AUDITIONNE LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

Les retards dans les projets passés sous silence

En auditionnant mardi le ministre des Travaux publics, le chef de l'Etat s'est, certes, félicité des grandes réalisations enregistrées sans cependant se prononcer sur les retards que subissent plusieurs grands projets structurants en cours ou annoncés.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Galvaudée certes par l'usage, l'expression «sur la bonne voie» semble convenir parfaitement au secteur des travaux publics notamment routiers et dont le président de la République a procédé à une évaluation restreinte. Il ressort ainsi du bilan présenté que «les efforts déployés au premier semestre 2011» ont permis au réseau routier d'atteindre un linéaire de 112 039 km. A la même date, les voies rapides (autoroutes et routes express) ont atteint 3 620 km. D'autre part, les travaux d'entretien et de réhabilitation ont concerné 7 286 km dont 6 000 pour les chemins communaux. Durant la même période, le la a été donné à la réalisation de 8 661 km de travaux routiers dont 335 km de routes express, une route de 620 km reliant Adrar à Tindouf, la route de Timimoune à El Bayadh sur 400 km et le parachèvement de la modernisation de la RN 43 reliant Béjaïa à Jijel sur 123 km, outre deux tronçons de la route transsaharienne d'un linéaire global de 350 km (Silet-Timiaouine/Silet-Tinzaouatine) et le confortement ou construction de 617 ouvrages d'art.

Photo : Samir Sid.

Amar Ghoul, ministre des Travaux publics.

Concernant les infrastructures aéroportuaires et maritimes, l'on indique la réception des renforcements et des extensions des pistes des aérodromes d'Adrar, Béni Abbès, Saïda, Oran, Ouargla et Tindouf ainsi que la livraison des ports de pêche de Stora (Skikda) et de Marsa Ben M'hidi (Tlemcen), en attendant l'achèvement de 80 autres projets.

En vue d'améliorer l'accessibilité routière et la fluidité dans les grands centres urbains, les travaux de réalisation du viaduc TransRhummel de la ville de Constantine, le viaduc de la ville d'Annaba, ainsi que le viaduc autoroutier de 1 km de linéaire sur la radiale Oued Ouchayeh à Alger devant permettre de relier cette voie à l'autoroute Est-Ouest, sont lancés.

Néanmoins, le communiqué reste évasif quant aux grands projets structurants, déjà lancés ou inscrits à l'horizon 2014.

Certes, l'audition cite l'achèvement de l'autoroute Est-Ouest et de la deuxième rocade sud d'Alger, en tant qu'actions menées au cours de la période 2010-2011, sans se prononcer sur la date définitive de livraison de ces projets.

Si l'autoroute Est-Ouest est déjà livrée à la circulation sur plus de 1 000 km entre la frontière marocaine et Constantine, plusieurs tronçons au centre mais surtout à l'est du pays ne sont pas encore livrés et connaissent des retards liés à des problèmes d'ordre technique, voire à des désaccords financiers et des surcoûts que le ministère des Travaux publics réfute néanmoins.

En fait, l'audition passe sous silence cette problématique des retards, comme elle élude la problématique de l'équipement de cette autoroute en aires de services et de détente.

De même que l'audition manque de précision quant au lancement des autres grands projets annoncés tels l'autoroute des Hauts-Plateaux, même si l'on évoque la maturation nécessaire des études.

A contrario, le chef de l'Etat estime que «les progrès réalisés dans le domaine des infrastructures routières, aéroportuaires et portuaires ont contribué au processus du développement national».

Et d'en appeler à optimiser la maintenance et la préservation de ce patrimoine, lancer des actions de veille technologique, consolider l'outil national pour l'émergence de nouvelles capacités d'études et de réalisation performantes, et améliorer la qualification par la formation de la ressource humaine.

En ce sens, l'on évoque la création de deux établissements de formation et d'expertise, l'Ecole supérieure de management, le Centre national d'expertise de la qualité, ainsi que l'Ecole des métiers des travaux publics.

C. B.

EN VUE DE MAINTENIR LA PRESSION

Les familles des marins otages changent de stratégie

A partir de ce dimanche, ce sera au tour des officiels d'avoir sous les fenêtres de leurs bureaux des familles entières venues réclamer le retour de leur proche d'un périple qui n'a que trop duré. Le ministre des Transports sera le premier à en faire l'expérience.

Mehdi Mehenni - Alger (Le Soir) - Changement de stratégie. Le rassemblement organisé hier devant la mosquée Ketchaoua dans la basse Casbah, aura été le dernier du genre.

Désormais, les familles des 17 marins algériens, otages au large de la Somalie depuis maintenant huit mois cibleront les institutions publiques. Ainsi après la place du 1er-Mai, la Grande-Poste, la place des Martyrs, la place l'Emir Abdelkader et enfin la mosquée Ketchaoua, les familles des marins otages auront ainsi suffisamment occupé les espaces publics et fait répandre cette tragédie parmi la population.

C'est au tour des officiels d'avoir sous les fenêtres de leurs bureaux des familles entières venues de différentes wilayas pour exiger le retour de leurs proches sains, saufs et dans les brefs délais, d'un périple qui n'a que trop duré.

C'est le ministre des Transports Amar Tou qui devra ce dimanche subir, en premier, l'expérience. «Nos rassemblements depuis le début du mois de Ramadan n'ont pas fait assez bouger nos responsables.

Peut-être parce que nous demeurons loin de leurs sièges et bureaux climatisés. C'est pour cela que nous avons décidé d'organiser notre prochain rassemblement, ce dimanche, devant le ministère des Transports», dira Fouzi Aït Ramdan, porte-parole des familles des otages.

Par ailleurs et pour leur cinquième rassemblement depuis le début du mois sacré, les familles des marins otages ont lancé un cri de détresse à partir de la mosquée Ketchaoua, interpellant le premier magistrat à intervenir pour faire bouger les choses. «Nous ne voulons plus entendre parler de l'affréteur jordanien. C'est, désormais, aux autorités algériennes que nous nous adressons. Notre appel s'adresse au président de la République sur qui nous comptons de faire revenir nos proches», ont-elles conclu.

M. M.

Photo : New Press

Désormais, les familles cibleront les institutions publiques.

ASSURANCE DE PERSONNES

Macir Vie, filiale de la Ciar, agréée

La première dans le secteur privé, la société Macir Vie, filiale de la Compagnie internationale d'assurance et de réassurance (Ciar), vient d'obtenir l'agrément pour l'assurance de personnes. Par arrêté n°67 du 11 août 2011 du ministère des Finances, Macir Vie a été agréée pour la distribution des produits d'assurance de personnes. Dotée d'un capital d'un milliard de dinars et filiale à 100% de la Ciar, Macir Vie pourra pratiquer exclusivement les opérations d'assurance individuelle voyage, l'assurance capital différé, assurance vie entière, assurance capital constant, l'assurance individuelle accident, ainsi que l'assurance décès capital décroissant, l'assurance groupe décès IAD et emprunteur, l'assurance groupe et l'assurance mixte.

Se conformant ainsi à la réglementation en vigueur depuis le 1er juillet 2011 et qui oblige toute compagnie d'assurance à séparer les assurances dommages de celles des personnes, Macir Vie devient la première compagnie privée à obtenir cet agrément du ministère des Finances, très compréhensif au demeurant. Mais aussi la quatrième compagnie du marché, après les sociétés publiques Taamine Life Algérie (filiale de la Caat), Caarama assurance (filiale de la Caar) et la Société d'assurance de prévoyance et de santé (Saps, filiale de la SAA). Ainsi, Macir Vie compte mettre à la disposition de sa clientèle les produits phares d'assurance de personnes dont l'assurance voyage et celle de groupe, jusqu'au 31 décembre 2011 au niveau des 200 agences du réseau de la Ciar. En notant que les agents généraux agréés peuvent distribuer cette gamme d'assurances. Par la suite, et sur la base d'une convention de services entre la Ciar et Macir Vie, à faire avaliser par le ministère des Finances, Macir Vie commercialisera ces produits d'une manière idoine. Voire un partenariat entre Macir Vie et les compagnies non encore agréées est possible. En ce sens, ces compagnies peuvent se rapprocher de Macir Vie et sur la base d'une convention de services, distribuer ses produits d'assurance-vie sur leurs réseaux. Désormais opérationnelle, Macir Vie ambitionne de mettre à la disposition de sa clientèle une «offre complète qui protège l'ensemble de l'intégrité des personnes et des groupes», affirme-t-on au niveau de cette jeune compagnie. Soit contribuer à booster le segment de l'assurance de personnes, même si Macir Vie entend adopter une démarche réfléchie, étape par étape.

Chérif Bennaceur

À CAUSE DU GEL DES OPÉRATIONS D'AP

Les assureurs privés ont perdu plus de 100 millions de dinars

Le gel des opérations d'assurance de personnes depuis le 1er juillet 2011 a impacté négativement sur les compagnies d'assurance privées. Selon des estimations primaires, les assureurs privés auraient subi une perte de plus de 100 millions de dinars en seulement un mois et demi.

C. B.

Rectificatif

Dans le compte rendu fait par votre journaliste de la conférence du 15 août 2011 au forum organisé par Algeria-Invest, il est fait état d'un volume d'importations sur sept mois de 43 milliards de dollars. Le président de la CNPA précise qu'il s'agit là d'une simple estimation faite sur la base des importations du premier semestre 2011.

Le président,
M. S. Naït Abdelaziz

AFFAIRE DU BOIS DES PINS

Le groupe FFS de l'APW d'Alger dénonce

L'affaire du Bois des Pins continue à attiser la curiosité, à renforcer la mobilisation citoyenne et à provoquer l'ire des riverains. Le groupe FFS à l'APW d'Alger dénonce la répression, les provocations et le harcèlement dont sont victimes les résidents de la cité. Il évoque l'atteinte à l'environnement par l'arrachage sauvage des arbres et la destruction des espaces verts.

Solidaire des habitants de cette cité, le groupe FFS à l'APW d'Alger s'est rendu sur le site le 16 août pour s'enquérir de la situation. Une visite faisant suite à une série de rencontres entre les représentants de la cité et les élus du parti, est-il rapporté dans un communiqué du groupe.

D'après les contestations de la délégation qui s'est entretenue avec les habitants «le dispositif sécuritaire déployé tout autour de la cité apparaît comme totalement disproportionné face à des citoyens désarmés qui ne cherchent qu'à faire entendre leurs voix et sauvegarder leur cadre de vie». Accusateur, le groupe FFS assure que le mépris de l'appareil judiciaire vient lui aussi s'ajouter aux injustices vécues par les citoyens. L'absence des autorités locales et leur laxisme sont également soulignés. Le groupe FFS soutient que loin de tout regard de responsables locaux, à savoir l'exécutif de wilaya, et nationaux, en l'occurrence les ministères chargés de préserver les espaces verts «si rares» dans la capitale, les habitants du Bois des Pins voient des arbres centenaires arrachés par des pelleteuses sous protection policière sans que cela émeuve les responsables. «Malgré tous les soutiens dont ont bénéficié les habitants, malgré une mobilisation citoyenne courageuse, aucun responsable n'a estimé nécessaire de geler le projet et proposer une solution à même de calmer les esprits», peut-on lire dans le communiqué. Le groupe FFS de l'APW d'Alger conclut par un appel aux autorités à la levée immédiate du dispositif de police mis en place au niveau de la cité, tout en rappelant sa mobilisation et sa solidarité avec les habitants «afin qu'une solution urgente soit trouvée, et ce, dans l'intérêt collectif».

W. Z.

RÉALISATION DES MARCHÉS DE PROXIMITÉ

«Les APC ont sabordé le projet gouvernemental», selon l'UGCAA

Le projet de réalisation d'un réseau national de marchés de proximité, de gros et de détail, est en voie de tomber à l'eau, selon M. Boulenouar porte-parole de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA). L'Union met en cause «la mauvaise volonté des APC qui, à l'approche de l'échéance du plan quinquennal 2009/2014, n'ont pas dans leur majorité lancé la réalisation des infrastructures de proximité».

F.-Zohra B. - Alger (Le Soir) - Pour le représentant de l'UGCAA, le projet tant attendu par les commerçants et largement médiatisé par le ministère du Commerce risque de ne pas voir le jour. Ceci d'autant qu'il rentre dans le cadre du plan quinquennal 2009/2014.

«Ce projet d'envergure et inscrit par le gouvernement est destiné à combler le déficit en marchés de proximité et le problème d'organisation de ces commerces qui pénalisent les citoyens. Le manque se fait aussi bien sentir pour les marchés de détail que pour ceux de la vente en gros», a expliqué M. Boulenouar. Ce dernier rappellera en outre que le projet prévoit d'organiser le réseau de distribution, de réduire l'avancée du marché informel et la création de postes d'emploi. Ceci en plus de permettre au citoyen de bénéficier d'un marché de fruits et légumes de proximité. «Ces commerces dûment organisés participeront aussi à la large disponibilité des fruits et légumes, ce qui devrait permettre la baisse des prix au détail et leur stabilisation», souligne le représentant de l'UGCAA.

Pour ce dernier, les grossistes en fruits et légumes pourront pour leur part écouler plus largement leurs marchandises. «Ceci d'autant explique notre interlocuteur, qu'actuellement le surplus au niveau des marchés de gros atteint les 20 % alors que les prix chez les détaillants sont multipliés par trois ou par quatre.» Dans le projet, il est prévu la réalisation de 30 marchés de gros, 800 marchés de détail et 1 000 marchés de proximité. L'UGCAA rappelle aussi que d'autres activités pourront se greffer aux projets et permettre la création d'un nombre plus important de postes d'emploi. «Nous ne pouvons toutefois que constater le retard pris pas les collectivités locales quant à la réalisation de ces infrastructures du fait que la majorité des APC, soit les trois quarts d'entre elles, n'ont même pas lancé les travaux des marchés, ou même pas encore défini leurs emplacements», s'inquiète notre interlocuteur qui dira que le programme risque de ne pas voir le jour d'ici 2014. «Il est par ailleurs à noter qu'entre-temps, le marché informel prend de l'ampleur et a connu une hausse de 20 %», a annoncé M. Boulenouar.

F.-Z. B.

Air Algérie précise

Suite aux articles parus concernant les négociations entre Air Algérie et le collectif du Personnel navigant commercial (PNC), une mise au point est de ce fait nécessaire. Aucune médiation n'a été admise entre les deux parties comme déclaré. Depuis le début de la crise en date du 11 juillet, toutes les négociations sont directes, entre la direction générale et le syndicat du collectif des PNC, aucune autre médiation ne fut admise et cela sur instruction des pouvoirs publics, comme l'avait déclaré le ministre des Transports suite à la grève de juillet.

Les négociations suivent toujours leur cours. Ce qu'il faut savoir, c'est qu'à chaque fois qu'un terrain d'entente est trouvé, d'autres revendications surgissent, comme ce fut le cas ces dernières 48 heures, portant cette fois-ci sur l'augmentation de la prime en devise qui est actuellement de 200 euros mensuel sur les vols internationaux, l'augmentation de la prime d'habillement, ainsi que la prime de déplacement.

La direction générale fait des simulations et essaie de prendre en charge ces revendications dans la mesure du possible, selon les possibilités financières de l'entreprise.

Direction générale Air Algérie

CONSEIL CONSULTATIF DE L'UMA

Limogeage contesté du secrétaire général

Le Conseil consultatif maghrébin est entré depuis quelques jours dans une zone de turbulence. Le bras de fer semble sérieusement engagé entre le président de cette instance et le secrétaire général, le premier ayant décidé de limoger le second.

M. Aïssa Kheiri, député FLN, assure actuellement la présidence du Conseil. Le secrétaire général de cette institution maghrébine, M. Saïd Mokadem, vient d'en être débarqué en date du 16 août à travers un courrier adressé à toutes les structures du Conseil, aux ambassades des pays du Maghreb et à l'Agence officielle algérienne de presse (APS).

Le même jour, une dépêche APS informe qu'il a été mis fin aux fonctions de M. Mokadem sur décision du président du Conseil consultatif de l'UMA. Reprenant intégralement un passage de la lettre qui lui a été adressée, l'Agence de presse précise que le secrétaire général a occupé ce poste pendant 19 ans.

Dans son édition du 17 août, en rubrique «Periscoop», *Le Soir d'Algérie* répercute le limogeage de M. Mokadem par M. Aïssa Kheiri, en indiquant que cette démarche était entachée d'illégalité dans la mesure où seul le chef de l'Etat est habilité à mettre fin aux fonctions du secrétaire général du Conseil consultatif de l'UMA, du fait de la qualité de fonctionnaire international de ce dernier.

Le mercredi 17 août, M. Kheiri adresse une mise au point à notre journal dans laquelle il se prévaut de l'article 40 des statuts du Conseil qui, selon lui, lui donne prérogative de mettre fin aux fonctions du secrétaire général, dès lors que c'est le président du conseil qui nomme celui-ci. Il ajoute, dans la même mise au point, que contrairement à ce qu'a affirmé notre journal concernant le refus du secrétaire général d'octroyer des frais de mission à M. Kheiri, qu'en réalité l'origine du conflit entre les deux hommes réside dans la décision prise par le président du Conseil de désigner un commissaire aux comptes chargé de l'audit et de l'expertise de la gestion des fonds du Conseil.

Les accusations sont lancées et obligent le secrétaire général à sortir de sa réserve. Dans un courrier adressé le 17 août à la presse, M. Saïd Mokadem bat en brèche les arguments d'ordre statutaire du président du Conseil. Ainsi, il affirme que la nomination et la mise à fin de fonction du SG du Conseil relèvent des prérogatives exclusives du bureau du Conseil composé de 10 membres proposés par les Etats membres conformément aux articles 16 et 17 du règlement intérieur. M. Mokadem rappelle que la présidence du Conseil consultatif de l'UMA est tournante et que le mandat de son président est d'un an non renouvelable.

Il rappelle les prérogatives du président du Conseil qui sont essentiellement honorifiques et précise que les rapports entre le président et le SG s'inscrivent exclusivement dans un cadre de coordination et de suivi.

Tout cela pour rappeler à M. Kheiri qu'il n'est pas en situation de mettre fin aux fonctions du SG ni d'un autre fonctionnaire du Conseil consultatif de l'Union du Maghreb arabe (UMA).

H. M.

Le Périscoop du Soir d'Algérie
«Un député en colère»

Le député Aïssa Kheiri est en colère. Et il l'a fait savoir aux missions diplomatiques maghrébines accréditées à Alger ainsi qu'aux parlements de ces pays, en les informant également qu'il avait «décidé» de suspendre le secrétaire général du Conseil de l'UMA, l'Algérien Saïd Mokadem.

A l'origine de cette colère, le fait que l'agent comptable du conseil ait refusé de donner suite à une demande jugée injustifiée de frais de mission.

Cet élu du FLN, choisi par Belkhadem et coopté par Ziari, semble ignorer que la nomination (ou la mise à fin de fonction) des fonctionnaires internationaux relève du ressort exclusif du président de la République.

La dépêche de l'APS
Fin de fonctions pour le secrétaire général du Conseil consultatif maghrébin (UMA)

Le président du Conseil consultatif de l'Union du Maghreb arabe (UMA) a décidé de mettre fin aux fonctions de M. Saïd Mokadem, en sa qualité de secrétaire général du Conseil, indique un communiqué de cette institution.

M. Said Mokadem avait été désigné à ce poste par l'ancien président du Conseil consultatif, le 3 septembre 1993, a ajouté le communiqué, précisant qu'«il a occupé ce poste pendant dix-neuf ans».

APS

La mise au point de M. Aïssa Kheïri

Vous avez publié une information me concernant dans votre édition du mercredi 17 août 2011 en page 2 (Periscoop).

Conformément aux dispositions du code de l'information, je vous prie de publier in extenso ma réponse en même lieu et place.

1 - Je ne suis pas un député en colère, je suis le président du Conseil consultatif maghrébin qui est composé de 150 députés et sénateurs issus des cinq pays du Maghreb, à raison de 30 membres par pays.

L'Algérie est représentée par 15 sénateurs et 15 députés issus des formations politiques FLN, RND, MSP, PT, RCD, FNA et les indépendants.

2- La présidence du Conseil est revenue à l'Algérie lors de la 7e session ordinaire tenue à Alger les 9 et 10 juin 2010.

3 - Le siège du Conseil est à Alger depuis sa création.

4 - Monsieur Mokadem, ancien fonctionnaire de la Direction générale de la Fonction publique, a été proposé par les services du ministère des Affaires étrangères à ce poste et nommé par décision du président du Conseil consultatif maghrébin le 3 septembre 1993 (depuis dix-neuf ans).

Sa fin de fonction relève du président du Conseil conformément à l'article 40 du règlement intérieur (parallélisme des formes).

5- En ma qualité de président du Conseil, j'ai pris le soin de consulter mes collègues présidents des différents groupes nationaux avant de prendre cette décision.

Il n'est pas dans les usages que le président du Conseil informe les missions diplomatiques mais transmet le courrier destiné aux présidents des groupes nationaux via le canal diplomatique.

Enfin, quant à la soi-disant cause relative au refus de frais de mission, il est clair que c'est plutôt ma décision de désigner un commissaire aux comptes chargé de l'audit et de l'expertise de la gestion des fonds du Conseil consultatif maghrébin qui est derrière ce message.

Les explications du secrétaire général du Conseil

En date du 16 juin 2011, le secrétariat général du Conseil consultatif maghrébin a pris connaissance, avec étonnement et regret, d'une information rapportée par les mass media au sujet de la «mise de fin de fonction» de Saïd Mokadem, SG du Conseil.

Pour lever toute équivoque et ambiguïté tout en informant l'opinion publique, nationale et maghrébine, le secrétariat général apporte les précisions suivantes : La nomination et la mise de fin de fonction du SG du Conseil consultatif de l'UMA sont du ressort exclusif du bureau du Conseil, composé de 10 membres à raison de 2 membres parlementaires par pays, sur proposition du gouvernement du pays du candidat (dans ce cas précis celui de l'Etat algérien) et avec l'accord des autres pays de l'UMA, et ce, conformément aux articles 16 et 17 du Règlement intérieur du Conseil. Cette mesure de mise de fin de fonction, annoncée par le député Aïssa Kheiri, n'a, à aucun moment, fait l'objet d'une délibération de l'instance compétente, à savoir le bureau du Conseil et ne se base sur aucun fondement juridique.

En ce qui concerne la présidence du Conseil consultatif maghrébin (présidence, il faut le préciser, tournante et honorifique), elle est revenue, selon l'ordre alphabétique des pays de l'UMA, au groupe parlementaire algérien en date du 10 juin 2010 à l'occasion de la tenue de la session ordinaire du Conseil à Alger, pour un mandat d'une année non renouvelable.

Pour ce qui est des attributions de la présidence du Conseil, elles consistent notamment et selon l'article 20 du règlement intérieur à :

- fixer le lieu et la date des séances du Conseil,
- coordonner avec le SG du Conseil et le SG de l'UMA ainsi qu'avec les autres organes concernés de l'Union, répartir entre les commissions les points inscrits dans l'ordre du jour,
-représenter le Conseil dans les manifestations officielles et présenter un rapport sur les activités du Conseil à l'occasion de la tenue d'une session.

Quant aux relations entre la présidence tournante du Conseil et le secrétariat général du Conseil, elles sont régies par l'article 40 du règlement intérieur qui précise que le secrétariat général est chargé du suivi des travaux du Conseil et de l'exécution de ses décisions ainsi que celles du bureau. De ce fait, il est uniquement responsable devant ces deux instances. Ce qui revient à dire que la relation avec la présidence tournante se limite exclusivement à la coordination et au suivi des travaux du Conseil.

Le secrétaire général du Conseil consultatif maghrébin, le Dr Saïd Mokadem

TIZI OUZOU

Polémique autour de l'augmentation des tarifs de transport

La nouvelle tarification décidée par les transporteurs de voyageurs de la ligne Tizi Ouzou-Alger suscite la controverse.

La décision a été dénoncée par la wilaya de Tizi Ouzou. «Cette augmentation est en totale infraction aux dispositions légales», peut-on lire dans un communiqué transmis aux journaux par la cellule de communication de la wilaya de Tizi Ouzou qui rappelle qu'en vertu «de la loi n°02/11 du 24 décembre 2002, portant loi de finances 2003 qui a institué l'autorité de régulation des transports, la fixation des tarifs de transport est du ressort exclusif de l'autorité du ministre des Transports».

L'augmentation en question est, par conséquent, «illégale» car basée sur le décret exécutif n°96/39 du 15 janvier 1969 portant tarification du transport par route des voyageurs, selon la wilaya de Tizi Ouzou qui précise encore que «l'ancrage juridique du décret en question est abrogé par l'ordonnance n°03/03 du 19 juillet 2003 relative à la concurrence».

Le dossier de l'actualisation des tarifs des voyageurs par route est à l'étude au niveau du ministère des Transports, ajoute-t-on.

Les transporteurs n'ont pas tardé à réagir à la déclaration des autorités de wilaya, la qualifiant, dans une déclaration remise au *Soir d'Algérie*, de «prises de positions incohérentes».

Il y a une mauvaise interprétation, voire un mépris des lois de la République de la part des responsables, selon les transporteurs qui se défendent contre les accusations colportées à leur égard et qui «peuvent tromper l'opinion publique au sujet des motivations réelles des réajustements des tarifs». Les transporteurs réaffirment, en outre, que la fixation des tarifs du service public du transport des voyageurs est libre et n'est du ressort d'aucune autorité ou administration. «Le transport public est une activité commerciale soumise aux lois du marché et les tarifs sont librement déterminés par ce dernier», se défendent les transporteurs.

Photo : DR

Et d'ajouter : «Contrairement aux affirmations du chef de cabinet due la wilaya de Tizi Ouzou, l'ordonnance 95-06 du 25 janvier 1995 ainsi que l'ordonnance du 03-03 du 19 janvier 2003 qui vient abroger le décret exécutif 96/39 du 15 janvier 1996 stipulent clairement dans leur article 04 que les prix des biens et des services sont librement déterminés par le jeu de la concurrence.»

La loi n°08-12 du 25 juin 2008 modifiant et complétant la 03-03 n'a pas apporté de modification à ce principe, se défendent encore les transporteurs, qui rappellent que la dernière augmentation du prix du ticket de la desserte Tizi Ouzou Alger remonte à 2000 alors que le coût de la vie a connu des augmentations successives, de même pour les charges inhérentes à la profession et à l'activité du transport.

S. A. M.

LE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ ET DES PRIX S'INTENSIFIE EN CE MOIS DE RAMADAN

2 500 interventions et 559 P-V établis à Chlef

Répartis en 25 brigades dont 10 pour le contrôle de la qualité et 15 pour la répression des fraudes, les agents de contrôle ont effectué 2 500 interventions, durant la première quinzaine du mois sacré, ayant englobé les 35 communes que compte la wilaya de Chlef.

Ces interventions ont donné lieu à l'établissement de 559 procès-verbaux pour infractions. Selon M. Cherif Bouhella, chef de service de contrôle et de contentieux relevant de la Direction du commerce de Chlef, 154 infractions sont en rapport à l'hygiène et 405 concernent l'étiquetage, les factures, le registre du commerce, etc. Les mêmes services ont procédé à la fermeture administrative de 25 commerces et à la saisie de plusieurs produits alimentaires périmés, suite aux rapports et résultats des analyses faites par le rapport de contrôle de la qualité.

Des boulangeries, des épiceries, des boucheries ainsi que les commerces de pâtisseries orientales ont fait l'objet de contrôle. Le dispositif de contrôle adopté en ce mois de Ramadan n'est qu'une extension de celui entamé au mois de janvier dernier, suite à une instruction ministérielle exigeant un contrôle rigoureux notamment des produits alimentaires.

En parallèle, des brigades mixtes assureront la mission de contrôle de la qualité et de la prévention en collaboration avec les vétérinaires des services agricoles, le bureau d'hygiène communal BHC ainsi que les services de santé publique. La protection du consommateur d'éventuels risques d'intoxication et de problèmes de santé en est l'objectif.

Z. M.

Des espaces de sport et de loisirs à l'abandon

Délaissés, abandonnés, et parfois même détournés de leur vocation principale, tel est l'état déplorable des structures et équipements sportifs de la wilaya de Chlef.

Devenues des «bâches à eau», des piscines laissées à l'abandon sans que les jeunes en aient profité réellement, notamment de canicule que traverse la région.

Les piscines de Ouled Farès et de Oued Fodda sont les meilleurs exemples de cette ignorance, et pourtant, d'énormes enveloppes budgétaires ont été dégagées pour leur réalisation. La situation est pratiquement similaire dans les autres communes de la wilaya ; les terrains de proximité n'en échappent point, à l'image de ce modeste terrain tant attendu par les jeunes de Haï El-Houria à proximité du cœur de la ville de Chlef.

Un espace, bien revêtu et bien aménagé selon les normes pour pratiquer plusieurs sports est, malheureusement, devenu un parking par excellence devant le silence assourdissant des responsables locaux en dépit de multiples pétitions et plaintes des citoyens.

Zakaria Mahfoud

COMMUNIQUÉ

Djezzy offre un f'tour à ses partenaires et amis

C'est dans un grand hôtel algérois que Djezzy a organisé un ftour en l'honneur de ses partenaires et amis, parmi eux d'éminentes personnalités algériennes, des ambassadeurs, des patrons d'entreprise et de presse ainsi que des vedettes du sport et de la télévision. Ce dîner à la fois amical et de haute tenue s'inscrit dans une tradition bien établie depuis quelques années, consistant pour Djezzy à partager un moment de convivialité avec ceux qui font partie de sa grande famille.

Le directeur général Tamer El Mahdi a tenu à remercier personnellement chaque convive pour sa présence et sa fidélité à ce ftour du mois sacré qui est devenu, au fil des ans, un rituel incontournable.Rien n'a manqué pour faire de ce ftour une grande réussite y compris l'orchestre du maître Mohamed Rouane, qui a été fidèle à sa réputation en gratifiant les invités de morceaux musicaux de choix.

JIJEL

Un jeune retrouvé mort dans un jardin public

Un jeune homme a été retrouvé, mardi, mort dans le jardin du quartier de Calsada, à Jijel.

Selon des sources hospitalières, la victime, un jeune militaire originaire de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, a reçu plusieurs coups de couteau. Les services de sécurité ont ouvert une enquête.

B. Inès

SIDI-BEL-ABBÈS

Saisie de marchandises sur l'autoroute Est-Ouest

Les services des douanes de Sidi-Bel-Abbès ont intercepté, dimanche dernier, un véhicule transportant des marchandises destinées à la contrebande au niveau de la localité de Sidi-Ali Boussidi (Sidi-Bel-Abbès), sur l'autoroute Est-Ouest. Selon nos sources, les douaniers ont arrêté, à un point de contrôle, un véhicule léger transportant 200 téléphones portables, 600 chargeurs de portable, 120 paires de chaussures et 160 pantalons, tout cela sans facture.

Le conducteur est parvenu à prendre la fuite. Le fuyard est passible d'une amende de 635 millions de centimes.

A. M.

APRÈS L'AFFICHAGE DES LISTES DES BÉNÉFICIAIRES DE LOGEMENTS SOCIAUX À BÉJAÏA

Vent de révolte sur la capitale des Hammadites

Comme nous l'avions annoncé il y a quelques jours, l'affichage des listes des bénéficiaires de logements sociaux de la ville de Béjaïa a bien eu lieu mardi, au 16e jour du mois sacré, et ce, après plusieurs hésitations des responsables de la daïra. La nouvelle s'est répandue telle une traînée de poudre dans la capitale des Hammadites.

Aussitôt, des jeunes, des pères de famille et plusieurs femmes accompagnées de mineurs, contestataires desdites listes, se sont ruées vers le siège de la daïra, avec la ferme intention de mettre le feu aux poudres.

Ces derniers ont procédé immédiatement et dans une parfaite confusion à la fermeture de la rue de la Liberté, le principal axe, traversant le centre de Béjaïa, pour protester contre ce qu'ils appellent la «hogra» des responsables de la daïra dans l'attribution des logements sociaux.

Les services de l'ordre ont immédiatement investi les lieux de regroupement des citoyens s'estimant lésés dans l'attribution de cette première tranche de 507 logements, afin de calmer les esprits chauffés à blanc. «On ne bougera pas d'ici ! Quitte à en mourir !» criait à tue-tête une vieille dame tenant la main d'un petit garçon. «Il est où ce chef de daïra qu'on a jamais vu? Qu'il se montre, nous voulons des explications», ajoute-t-elle dans une pagaille indescriptible.

Vite le ton est monté de plusieurs crans et l'intervention des forces antiémeutes ne s'est pas fait attendre, en utilisant des tirs de bombes lacrymogènes, créant une panique générale dans cette partie de la ville du chef-lieu de wilaya où la majorité des commerces ont baissé rideau. Il aurait fallu plusieurs heures de tractations entre les officiers de police et certains récalcitrants pour baisser l'intensité de la révolte devant le bloc administratif. Un semblant de calme est revenu vers 14h dans les environs assiégés, au moment où un collectif de contestataires a été reçu par le chef de daïra de Béjaïa aux fins d'explications de la situation et des modalités et critères d'attribution retenus lors de cette opération.

Au moment où nous mettons sous presse, la rue de la Liberté jouxtant le siège de la daïra et celui de l'état civil demeure toujours fermée à la circulation et la situation est loin d'être apaisée.

Kamel Gaci

SKIKDA

Ben Azzouz, une daïra à la recherche d'un statut

Ben Azzouz est l'une des plus grandes daïras de la wilaya de Skikda. Près de 46 000 habitants y vivent sur une superficie de 504,19 km². Son nom reste indissociable de la culture de la pastèque, de la figue de barbarie – celle de l'hiver, hors-saison, plus volumineuse, est encore plus succulente –, et surtout de la tomate, où elle contribue à hauteur de 25% dans la production nationale.

C'est l'une des régions côtières de la wilaya, incluse dans la partie est, qui s'étend de Filfila à la Marsa, en passant par Guerbès, sur une distance de plus de 65 km de routes réhabilitées récemment.

Ces atouts agropastoral et touristique ne l'ont pas épargnée d'être dépendante de Azzaba pour plusieurs services publics. On y déplore l'inexistence d'une antenne de Sonelgaz, d'un centre des impôts, d'une unité de la Protection civile, de succursales bancaires, d'inspection pédagogique et même d'une salle de soins digne de ce nom. «Hormis les services de la daïra et ceux techniques de l'APC, on n'a rien. On est obligés de faire le déplacement vers Azzaba pour la paperasse administrative.

Certes, le payement de redevances d'électricité auprès de Sonelgaz se fait désormais auprès des antennes postales, mais pour les pannes c'est à Azzaba que les réclamations doivent être transmises», indique un habitant.

Pour un deuxième, «c'est grave le fait qu'une daïra de cette envergure ne soit pas dotée d'une polyclinique, pour un nombre d'habitants aussi important. La salle de soins opérationnelle ne suffit pas à couvrir les besoins sanitaires de la région».

Pour ce qui est de ce secteur, celui de la santé, 26 millions de dinars ont été injectés dans les projets de réhabilitation des salles de soins de Aïn Nechma et de Boumaïza, deux importantes localités de la commune de Ben Azzouz. En perspective, il est prévu la réalisation d'une direction d'un établissement public de santé de proximité (EPSP).

Le projet est en phase d'étude des travaux de réalisation. En matière d'aménagement, l'entrée de la ville offre une piteuse image d'une région à vocation touristique.

Une double-voie longée de part et d'autre de vendeurs de fruits et légumes, et dont l'ouvrage traîne depuis des années.

Les commerces qui s'alignent le long des chaussées sont peut-être les plus anciens de la wilaya ! Un arrêté de démolition, datant de cette dernière décennie, devant cibler les locaux aux fondations chancelantes, n'a jamais été mis à exécution, selon notre source.

Petit réconfort, cet été, il y a eu le recensement de près de 1 million d'estivants sur les côtes de Guerbès (commune de Djendel-Mohammed Saâdi) et de Kef-Fatma (Ben Azzouz).

Cela est dû à la conjugaison de plusieurs facteurs, tels la réhabilitation des routes, l'aménagement, encore timide, des plages et surtout l'apport d'associations de Guelma qui ont eu l'idée d'assurer quotidiennement le transport des estivants à partir de cette wilaya. Ceci a eu un impact immédiat sur le plan économique.

Zaid Zoheir

LE RAMADAN, L'AÏD ET LA RENTRÉE SCOLAIRE À AÏN-TÉMOUCHENT

Dur, dur ! cette fin de mois

Rude épreuve pour les pères de famille en cette période cruciale de l'année qui coïncide avec le mois sacré de Ramadan avec toutes les dépenses qui en découlent, la fête de l'Aïd El-fitr, avec l'achat des habits neufs et la rentrée scolaire.

Après la première semaine qui a vu les prix des fruits et légumes atteindre des pics inimaginables, ces jours-ci, juste après le ftour, les différentes rues des principales villes de la wilaya de Aïn-Témouchent sont envahies de monde, hommes, femmes, jeunes et vieux arpentent les boulevards et artères principales à la recherche de vêtements pour leur progéniture, beaucoup de familles préférant effectuer leurs achats dès la première quinzaine de ce mois sacré afin d'éviter la grande foule des derniers jours du mois.

Cette année, les prix des habits de l'Aïd sont extrêmement chers par rapport à l'année précédente, avancent les pères de famille que nous avons rencontrés au chef-lieu de la wilaya.

A titre d'exemple, un ensemble pour fillette coûte plus de 3 500 DA tandis que les pantalons «jean» pour enfants dépassent les 2 000 DA, ce qui donne le tournis au père de famille qui a trois ou quatre enfants et un salaire de 15 000 ou 20 000 DA.

Certains sont contraints de se serrer la ceinture ou de s'endetter pour pouvoir satisfaire leur progéniture, tandis que d'autres, plus démunis, se rueront sur la friperie.

Quant aux fournitures scolaires, pour l'instant, quelques personnes achètent quelques articles tels que des cahiers et stylos.

S. B.

MOSTAGANEM

4 200 nouveaux postes pour les CFPA

La rentrée 2011/2012 dans le secteur de la formation professionnelle se déroulera dans des conditions satisfaisantes. Ainsi grâce aux 15 établissements annexes des CFPA et instituts, l'offre de la formation pour la prochaine rentrée prévue le mois d'octobre 2011 s'élèvera cette année à 4 237 stagiaires et apprentis qui seront répartis sur tous les modes de formation confondus formation résidentielle et par apprentissage.

Tous les moyens nécessaires seront mis à leur disposition pour accueillir ces nouveaux stagiaires. Près de 1 530 seront affectés en formation résidentielle et 1 217 suivront des cours du soir.

S'agissant de la formation pour la femme au foyer, 480 femmes rejoindront les établissements de formation pour apprendre un métier. Sur le plan qualitatif, la direction de la wilaya en concertation avec sa tutelle a prévu de diversifier l'offre de formation ; le programme de formation pédagogique de cette rentrée compte plus d'une centaine de spécialités, l'objectif étant de répondre aux exigences du marché de l'emploi par la disponibilité des spécialités.

Il existe par ailleurs un dispositif de formation destinée aux personnes désœuvrées en vue de leur incorporation dans le monde du travail.

Circoncision collective

Une circoncision collective de quelque 200 enfants issus de familles défavorisées sera organisée conjointement par la Direction de l'action sociale, la direction de la santé et de la population et d'un mouvement associatif. Le coup d'envoi de cette action de solidarité sera prévu pour Leilat el qadr, célébrée le 27 jour du mois sacré.

Cette opération aura pour cadre l'hôpital de la ville et sera chapeautée par des chirurgiens et des paramédicaux. La circoncision collective est devenue aujourd'hui une tradition en pareille période. Des tenues vestimentaires traditionnelles, des jouets et des cadeaux seront offerts aux enfants à l'occasion.

A. B.

GUELMA

Un radiothon pour égayer l'Aïd des familles démunies

Afin d'habiller de neuf, le jour de l'Aïd El fitr, les enfants démunis de la wilaya, un radiothon a été programmé ce lundi sur les ondes de la station radiophonique locale de Guelma. Cette action placée sous le parrainage de la direction générale de la Radio nationale et du wali de Guelma s'effectue en collaboration avec le comité de wilaya du Croissant-Rouge algérien. «Cette collecte servira à égayer l'Aïd des familles défavorisées en leur offrant des tenues et des souliers neufs comme le prévoit la tradition lors de cette fête religieuse», nous dira le docteur Boughaba, président du C-RA de Guelma. Ce dernier nous précise que plus de 50 bénévoles de cette association humanitaire ont été mobilisés pour sensibiliser les bienfaiteurs à aider les enfants en difficulté, et dont les parents sont dans une situation économique et sociale très fragile. Il est à rappeler que cet événement qui se poursuivra jusqu'au 27e jour du Ramadan a été élargie aux daïras de Oued Zenati, Buhegouf et Guelma en coordination avec les comités locaux du C-RA.

Noureddine Guergour

lesoirculture@lesoirdalgerie.com

Le coup de bill'art du Soir

Par Kader Bakou

De Timgad à Bab Ezzouar en marche arrière

Les photographies aériennes de la ville romaine de Timgad montrent une ville «moderne» qu'on dirait bâtie selon un plan (en damier) bien étudié. Avec ses larges voies parallèles s'entrecroisant avec d'autres, elle ressemble à certaines villes des Etats-Unis. Presque toutes les grandes villes romaines antiques d'Algérie possèdent un théâtre, un arc de triomphe, un forum (place publique), des thermes ou un marché. A Timgad, il y avait aussi une bibliothèque et un capitole.

Plusieurs siècles plus tard, on a bâti d'immenses cités-dortoirs à Bab Ezzouar, Aïn Naâdja ou Dergana. Les immeubles éparpillés çà et là paraissent être tombés du ciel par hasard après un parachutage. Pour voir une pièce de théâtre, un film ou simplement pour se promener ou faire du lèche-vitrine, les gens sont obligés d'aller vers les vieux quartiers d'Alger dont les plus récents ont été construits vers le milieu du siècle dernier.

L'éternelle «crise du logement» justifie-t-elle la prolifération de ces hideuses cités sans âme ?

K. B.

bakoukader@yahoo.fr

AZAZGA

Évasions familiales à Tala Bousmaïl

Des dizaines de familles accompagnées de leurs enfants investissent, dès la rupture du jeûne, l'espace convivial aménagé par l'établissement Sadoudi à Tala Bousmaïl, un havre de tranquillité situé à l'embranchement de Fréha.

Entouré de pins géants qui apportent un parfum et une vague de fraîcheur aux nuits ramadanesques dans ce coin transformé depuis deux années en un endroit privilégié des familles, il draine des foules par dizaines. Venant de tous les coins de la région, ces familles trouvent la quiétude et la détente tant espérées après une éprouvante journée de jeûne en ces journées caniculaires.

Avec sa réputation bien établie, l'endroit est en effet pris d'assaut après le *f'tour* et ceux qui arrivent en retard doivent patienter parfois assez longtemps avant de trouver une place pour s'attabler et savourer les glaces et rafraîchissements servis à des tarifs attractifs par des serveurs qui vous accueillent avec le sourire. Point de souci à se faire pour les véhicules bien surveillés dans un parking gratuit. C'est aussi le seul endroit où les couples peuvent savourer les soirées sans se soucier des enfants qui se défoulent sur les manèges ou se réjouissent devant les spectacles ludiques proposés par l'établissement. Jusqu'au *s'hour*, les familles se délectent dans un cadre familial et convivial qui rappelle les douces nuits d'antan.

S. Hammoum

ÉCLATS DE VIE DE MALIKA ARABI

Exutoire ?

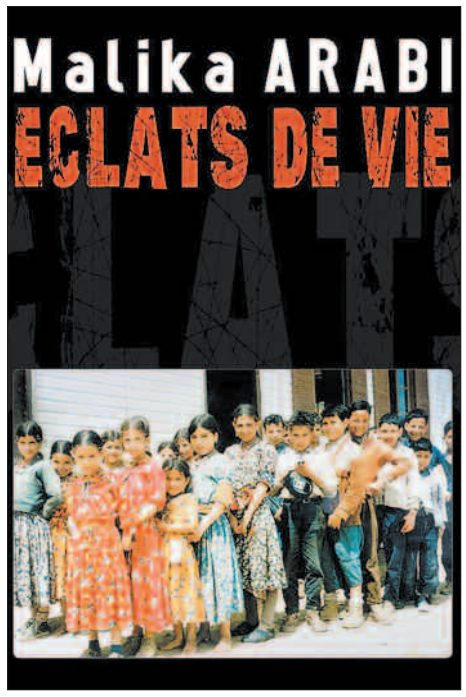

Née à Tarsift, près de Tigzirt-sur- mer, Malika Arabi prend sa plume pour la première fois pour écrire un ouvrage autobiographique très émouvant.

Après des études primaires à l'école de Tala Mayache, elle rejoint le lycée technique du Caroubier à Alger, en interne. Elle y passe toute son adolescence avant d'entrer à l'ITE de Ben Aknoun pour devenir professeur des collèges. Dans ce livre, elle partage avec les lecteurs ses espoirs, ses peines, ses déceptions, ses révoltes…

Des années de guerre, elle garde des traces indélébiles. Bleus au cœur, vague à l'âme. Inconsolable d'avoir perdu son frère aîné encore adolescent au maquis d'autant plus que son corps n'a jamais été retrouvé. «Mon frère a été tué sur dénonciation. Jusqu'à aujourd'hui, nous ignorons encore l'endroit où il fut enterré. L'a-t-il seulement été ? Ou a-t-il été abandonné et dévoré par les chacals ?» p. 108. Marquée au fer rouge, elle témoigne de scènes insoutenables que ses yeux de fillette ont scannées à jamais. «A chaque fois que les soldats français tuaient un fellaga comme ils les appelaient, ils exposaient le corps du défunt devant le portail de l'école. Ils poussaient le cynisme jusqu'à le faire asseoir comme s'il était vivant. On le laissait là pendant des jours jusqu'à ce qu'il devînt bleu, gonflé et qu'une odeur de putréfaction se dégageât immanquablement du cadavre…» p. 113.

Malika Arabi a vu sa famille spoliée de ses terres et ses membres dispersés un peu partout. Ses parents ont même été contraints de changer de patronyme pour échapper à la mort. Ce n'est que de nombreuses années plus tard que l'auteur découvre qu'en réalité, elle appartient à la famille des Aït Kaci. Indépendante, ambitieuse et pleine de volonté, elle s'est toujours battue contre les préjugés et mentalités rétrogrades des gens de son village. Montrée du doigt, elle était au cœur de tous les commérages. «J'étais devenue leur sujet principal de conversation. A la fontaine, elles s'en donnaient à cœur joie… L'avez-vous vue ? Elle portait une mini-jupe… Tout était passé au peigne fin, rien ne leur échappait, on en rajoutait même. Je ne suis jamais partie quelque part sans me faire chaperonner…» p. 156.

Souvenirs de guerre, us et coutumes, tabous, droits des femmes… du vécu et une introspection dans la société algérienne. Ce sont là les grandes lignes tracées par Malika Arabi à travers cette première publication.

Sabrinal

Eclats de vie de Malika Arabi, 530 DA, l'Ilot éditions, 2011, 228 pages.

SOIRÉES RAMADANESQUES À AÏN-SEFRA

Nuits thématiques

L'association culturelle Safia Kettou a concocté un riche programme durant ce mois de Ramadan, avec la collaboration de la direction de la culture et la maison de la culture de Naâma. Deux conférences-débats par semaine (jeudi et lundi), pour satisfaire tous les goûts, sont au programme durant ce mois sacré, et qui se dérouleront au centre culturel nouveau de Aïn-Sefra. Hommes de culte, de culture, de sport et autres personnalités sont conviés chacun en son domaine à donner une conférence-débat.

L'imam Belgraâ, a consacré son intervention sur les droits de l'homme en islam. Concernant le volet sport, Ouzaght Cheikh, ex-président de l'association sportive CRBAS, un pionnier du sport, a consacré un long exposé sur les péripéties du sport en général et le foot en particulier à Aïn-Sefra ; reste au programme, dans la littérature, Ahmed Derdour, qui présentera son futur ouvrage en cours d'édition intitulé *Journal d'un témoin des années noires*. MM. Difallah et Boudaoud, auteurs de plusieurs romans, présenteront leurs œuvres en compagnie de quelques poètes qui animeront une soirée poétique. Il y aura aussi un thème sur la musique qui sera présenté par le chanteur Selsabile (style Wahbi), de même que la présentation d'une pièce théâtrale par la troupe du maestro Djennah Abdelkader. Ces actions diversifiées visent à rassembler les différentes cultures enracinées dans le sang des Sefraouis.

Notons par ailleurs qu'outre le programme concocté avec l'association culturelle Safi Kettou, la direction de la culture a arrêté avec des troupes musicales et artistiques des plans d'animation en spectacles de théâtre, folklore, chants… à travers certaines communes de la wilaya.

B. Henine

Actucult

SALLE IBN-ZEYDOUN (RIADH EL-FETH, ALGER)
● **Jeudi 18 août :**
A 22h, one man show «Adieu la banlieue» de Karim Belhadj (prix 400 DA.
VILLAGE SOS ENFANTS DRARIA (ALGER)
● **Samedi 20 août :**
En soirée : concert de variétés avec Goucem.
IDRH-ECOLE DE MANAGEMENT (18A, RUE ZIGHOUT-YOUCEF - CANASTEL - ORAN)
● **Vendredi 19 août :**
A 22h, conférence «Histoire et historiens en Algérie à la veille du 50e anniversaire de l'Indépendance» par les professeurs et chercheurs Hassan Remaoun, Ahmed Abid, Saddek Bekkada.
CENTRE DES LOISIRS SCIENTIFIQUES (5, RUE DIDOUCHE-MOURAD, ALGER)
● **Jeudi 18 août :**
Exposition de miniatures et d'enluminures.
MÉDINA CULTURELLE (COMPLEXE OLYMPIQUE MOHAMED-BOUDIAF, ALGER)
● **Jeudi 18 août :**
A 22h30 (au chapiteau), concert de Lounis Aït Menguellet.
A minuit (à la kheïma), concert de Triana d'Alger.
● **Vendredi 18 août :**
A 22h30, concerts de Yacine Dahmane et de Nesma Flamenco.
A la librairie : vente-dédicace avec les bédéistes de la revue *Bendir* et Said Sabaou pour son ouvrage *Mondialé !*
A minuit (à la kheïma) : concert de Kamel Aziz.
CENTRE CULTUREL AÏSSA-MESSAOUDI DE LA RADIO ALGÉRIENNE (21, BD DES MARTYRS, ALGER)
● **Jeudi 18 août :**
A 22h, concerts de Nadia et de Réda Sika.
Complexe culturel Laâdi-Flici (Alger)
● **Jeudi 18 août :**
A 22h, concert de Salim Fergani.
● **Vendredi 19 août :**
A 22h, concert de Hadj Salem.
PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA (KOUBA, ALGER)
● **Jeudi 18 août :**
A 22h, soirée de littérature amazigh autour du patrimoine culturel mozabite en partenariat avec le HCA.
● **Vendredi 19 août :**
A 22h, spectacle du ballet National.
SALLE EL-MOUGGAR (ALGER-CENTRE)
● **Jeudi 18 août :**
A 22h30, concert de Samir Toumi (sortie du coffret)
● **Vendredi 19 août :**
A 22h30, concert de Gaza Team (Palestine/Algérie).
SALLE ATLAS (BAB-EL-OUED, ALGER)
● **Jeudi 18 août :**
A 22h30 : concerts de la troupe Nibrasse El-Amel de Skikda, El Mounchid Nadjib Ayache de Boussaâda, troupe Noudjoum de Taref.
● **Vendredi 19 août :**
A 22h, concerts des troupes El-Akssa (Alger) et Fadi Tolbi Algérie/Emirats).
CASIF (SIDI FREDJ, ALGER)
● **Jeudi 18 août :**
A 22h30, concerts de Merzoug (Biskra) et du groupe Ithrène (Oum El-Bouaghi).
● **Vendredi 19 août :**
A 22h, concert de Sara Ksar (Béchar) et de Blog Gnawa (Guelma).
STADE OUKIL-RAMDANE (TIZI OUZOU)
● **Jeudi 18 août :**
A 22h30, concerts du groupe HK et de Rabah Asma.
● **Vendredi 19 août :**
A 22h30, concert de Lounis Aït Menguellet.
KHEÏMA DE LA SOLIDARITÉ DE *LA TRIBUNE* (HUSSEIN DEY, ALGER)
● **Jeudi 18 août :**
En soirée, concert de Hamid Laidaoui, conférence de Kamel Bouchama sur *Les Algériens de biled El-Shâm*, hommage à Hama Melaksou, ancienne gloire du MSP Batna.
● **Vendredi 19 août :**
En soirée, concert du groupe Essed, conférence de Lamine Bechichi sur «L'histoire de l'hymne national», hommage à Amar Amrous, ancienne gloire de la JS Bordj Menaïel.
SOIRÉES MILLE ET UNE NEWS (28, RUE KHALFI-BOUALEM, ALGER)
● **Jeudi 18 août :**
A 22h, rencontre avec Abdelhamid Mehri, ancien secrétaire général du FLN, autour du thème «Algérie, quelles perspectives ?»
Modérateur : Zoubir Arous, chercheur au CREAD.
● **Vendredi 19 août :**
A 22h, rencontre débat avec Sonia «parcours d'une combattante du théâtre». Modérateur : Hmida Ayachi.
COMMUNE D'EL-MARSA (CENTRE DE VOILES DE TAMENTFOUST, ALGER)
● **Jeudi 18 août :**
Concours de chaâbi.
LIBRAIRIE EL-IJTHIHAD (9, RUE HAMANI, ALGER)
Jeudi 18 août :
A 22h30, Reda Doumaz dédicacera son nouvel album «Chari dala».
LIBRAIRIE LA MAISON DES LIVRES (12, RUE ALI-BOUMENDJEL, ALGER)
● **Samedi 20 août :**
A 13h, l'auteur Mohamed Benmeddour dédicacera son ouvrage *Découverte de la Bahdja entre 1516 et 1830*, coédité par l'ONDA et La Maison des Livres.
LIBRAIRIE LA RENAISSANCE (COMPLEXE DE RIADH EL-FETH, ALGER)
● **Jusqu'au 31 août :**
De 10h à 1h du matin, expo- vente du livre.
GALERIE D'ARTS LE GARAGE (RAS EL-FORN N°18 IBRALUM, ALGER)
● **Samedi 20 août :**
A 21h30 : exposition de bijoux ethniques présentée par Mohamed Ramdani, portés par des mannequins en costumes historiques, réalisés par Fatma Zohra Harizi, accompagnement d'un musicien.
PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA (KOUBA, ALGER)
● **Jusqu'au 27 août :**
Exposition-vente de produits de l'artisanat d'art.
GALERIE AHLEM (HÔTEL HILTON D'ALGER)
● **Jusqu'au 25 août :**
Exposition collective de miniature et de calligraphie «Encre et lumière» (30 artistes).

lesoirculture@lesoirdalgerie.com

TIPASA

Cheikh Aïssou ouvre la semaine culturelle chaâbi

Organisée sous l'égide du Comité des fêtes de la ville de Cherchell, cette semaine culturelle a été dédiée à la chanson chaâbie.

Organisée en soirées non-stop depuis le 11 août dernier, la semaine culturelle chaâbie doit prendre fin le 28 août prochain.

Messieurs Saâdi Abdelkader et Dahel Belkacem, deux dirigeants du Comité des fêtes, nous précisent que «c'est une tradition que d'organiser, lors des périodes estivales, des mini-festivals dédiés à la chanson chaâbie et andalouse, sachant qu'à Cherchell, Tipasa, Koléa et Hadjout, on compte plusieurs dizaines de troupes musicales de niveau international ayant participé à des manifestations culturelles en France, en Espagne, en Tunisie, en Angleterre et en Europe de l'Est. Ces troupes ont un palmarès prestigieux, qui honore l'Algérie et la wilaya de Tipasa».

Ainsi , c'est sans surprise qu'incomba la tâche à Cheikh Mohammed Aïssou, un chantre du chaâbi, pour animer l'ouverture officielle de cette semaine culturelle.

C'est dans une salle archicomble de la ville de Cherchell que Cheikh Aïssou interprétat, sous la houlette du violoniste Kamel Sebbagh, un riche répertoire en majorité de sa propre création.

Ce furent des fans jeunes et moins jeunes qui imposèrent le silence dans la salle lorsque le Cheikh entama un «Nesraf ghrib, suivi d'un nesraf maya».

Ce prélude fut suivi d'un medh *Ya kheir el aman* dont les voluptueuses mélopées firent soupirer d'admiration et de respect la gente féminine qui rendit bien au Cheikh ce respect et cette admiration par des youyous stridents qui fusèrent dans la salle.

Mais ce fut la derbouka du soliste Menadi qui donna le la de la ferveur et de l'ambiance de cette soirée estivale du Ramadan. Cheikh Mohammed Aïssou entama dans cet enthousiasme, les qaçidates, *El Ouahdani, Ya dhif Allah* et clôt la première partie de cette soirée par un khlass. Le public en demanda plus, malgré l'heure très avancée.

Ce fut donc à une heure tardive que cheikh Mohammed Aïssou amorça l'interprétation de ses œuvres de création personnelle, à l'instar de *El Adjaza, El Azoubia,* qui émouvèrent l'assistance, tant ces mélopées traitent des heurs et bonheurs des pères et des mères très souvent abandonnés, mais qui évoquent aussi les vertus du mariage dans *El Azoubia.*

Lors de la soirée suivante, ce fut le jeune chanteur andalou et chaâbi, Islam Chabni qui mania avec dextérité et virtuosité le mandole. Le public découvre la belle voix chaude et voluptueuse du jeune Chabni, lui-même artiste émérite issu de la classe supérieure de l'ensemble musical de l'association Rachidia de Cherchell dirigée par feu Korchi et le Me Cheikh Smaïl Hakem. Le jeune Chabni s'est affirmé lors des soirées animées à l'occasion de mariages et de circoncisions depuis 1995 et avait su lors de ces veillées musicales du Ramadan rappeler qu'il fait partie de la véritable relève dans l'art musical chaâbi et andalou. Le public cherchellois qui connaissait parfaitement Islam Chabni est conquis et fier d'avoir une graine d'artiste hors pair issue du terroir. Cet artiste chaâbi avait subjugué son public à travers des qaçidates du maître Abelaziz El Maghraoui dont Chabni s'inspire très souvent, notamment Adji ya nouah naouhou Lilah qui a subjugué ses fans.

Larbi Houari

MOSTAGANEM

28e édition de Sidi Lakhdar Benkhelouf

L'organisation de la 28e édition du Festival de Sidi Lakhdar Benkhlouf fait l'objet de vives critiques, à tel point que certains férus et mélomanes de la poésie et musique chaâbi de ce poète le plus populaire du XVIe siècle, un illustre panégyriste du Prophète, demandent tout simplement son annulation.

Ces critiques se basent sur les contraintes financières et organisationnelles. Le budget alloué à cette édition, puisé de fonds de wilaya, n'est que de 30 millions de centimes. Normalement, ce sont la tutelle de la Direction de la culture et les sponsors qui devraient assurer une aide financière et veiller à l'organisation de cet événement.

C'est dans ce contexte que les organisateurs n'ont pu faire venir cette année des artistes de renom et des historiens, car cela coûtera beaucoup d'argent.

Malgré ces imperfections, le festival sera bel et bien organisé, mais avec la participation de chanteurs et poètes locaux. Au lieu de quatre jours, la durée de cette édition ne sera que de deux jours. Pour rappel, ce festival a été créé dans le but de veiller à la préservation du patrimoine culturel.

Le coup d'envoi sera donné le 20 août prochain avec un défilé de groupes folkloriques et la traditionnelle fantasia dans la charmante localité de Sidi Lakhdar.

A. B.

GUELMA

Concert mémorable de Saïd Bouster

Les soirées ramadanesques de cette année ont fait découvrir au public chaleureux de Guelma un jeune artiste, qui impressionne par sa gentillesse et son humanisme et qui progresse de jour en jour, sans faire de bruit ni de vent. Il s'agit de Saïd Bouster.

Saïd Bouster est un chanteur et violoniste de grand talent, issu d'une famille notable de la ville, réputée pour être passionnée de cette musique traditionnelle. Il dirige l'orchestre Ryad El Andalous, spécialisé dans le genre malouf, une association culturelle qui avait été créée en 2009, quand l'idée germa dans l'esprit de ses admirateurs ammi Salah Khaloufi dit «bônois», Kader Derbal, Nabil Fedaoui, Salah Saïb, Djamel Chadli, Mohamed Benyaâgoub…, et des inconditionnels de cette musique envoûtante, très prisée dans la région.

Tous les Guelmis reconnaissent la vaste culture de ce groupe dans le domaine du malouf, ainsi que sa facilité de navigation à travers la s'fina, recueil poétique du répertoire classique de cette musique traditionnelle.

Les mélomanes ont été au rendez-vous, lundi dernier après le f'tour, au théâtre Mahmoud-Triki du centre-ville, avec un concert mémorable de Saïd Bouster qui a chanté avec son orchestre Ryad El Andalous qui l'a parfaitement accompagné.

Ce jeune chanteur a créé une surprenante complicité avec le public, qui était vraisemblablement fin connaisseur, puisque l'ensemble des chansons interprétées lors de ce concert ont été reprises en chœur par l'assistance.

Au cours de cette soirée conviviale et authentique, Cheikh Saïd a fait revivre le public les émotions d'antan en interprétant un vaste répertoire de chansons très en vogue autrefois, susceptibles d'exciter la fibre du bon vieux temps , dont les célèbres «Dalma, Sid Etaleb». De l'avis général, Guelma n'a jamais connu pareille ambiance ramadanesque.

Un programme riche et diversifié en activités culturelles et artistiques a été spécialement conçu et pensé par les responsables du secteur en collaboration avec les associations locales «pour permettre aux citoyens de se divertir et de s'épanouir durant ce mois sacré», nous dira un des organisateurs.

Des concerts de musique malouf, chaâbi, aïssaoui, chaoui, entre autres, et des représentations théâtrales étaient au menu de ce programme spécial Ramadan qui, selon ses organisateurs, «durera jusqu'à la fin du mois».

Noureddine Guergour

PUBLICITÉ

IMARA RÉSIDENCE

(ex-Château Chancel) à Annaba

organise

durant tout le mois de Ramadan

des soirées animées par un orchestre

de variété avec

Cheb Karim et Chikh Salim

Réservations : 07 70 82 68 32 / 07 77 19 51 84

038 88 22 19

Restaurant marocain

Tadj Moulay

Informe qu'il sera ouvert aux heures du f'tour durant le Ramadan.

Le restaurant met également à la disposition de ses clients un choix varié de plats à emporter.

Soirées musicales tous les jours

Adresse : Centre commercial Essafa

22, Rue des frères Azizou Sidi-Yahia

Tél. : 0554 00 70 29

LE NEW YORK TIMES ACCABLE LA FIFA DE SEPP BLATTER

Le scandale des matches amicaux

Le New York Times *frappe fort contre la Fifa. Le journal a enquêté sur les matches amicaux organisés par la Fifa. L'investigation a révélé l'existence de détournements d'argent et de matches truqués. Une affaire qui place, une fois de plus, Sepp Blatter et l'organisation qu'il préside dans la tourmente.*

La Fifa vient à peine de sortir d'une affaire de corruption, qu'une nouvelle la frappe. *Le New York Times* a révélé que les matches amicaux internationaux étaient l'occasion pour les bookmakers de truquer les rencontres, et pour les présidents de fédération de détourner d'importantes sommes d'argent.

Malversations au sommet des fédérations

Au Brésil par exemple, une enquête a été ouverte concernant l'organisation d'un match entre le Portugal et le Brésil. Ricardo Texeira, le président de la Fédération brésilienne de football, ainsi qu'un membre éminent de la Fifa, seraient soupçonnés d'avoir détourné plus de 6 millions d'euros récoltés lors de ce match amical. Les fonds auraient ensuite été investis dans une société de communication appartenant vraisemblablement à Ricardo Texeira. En outre, certaines nations utiliseraient les matches amicaux pour influencer les membres du comité exécutif de la Fifa en vue de se voir attribuer l'organisation de la Coupe du monde. Après l'attribution de l'édition 2018 à la Russie, des cadres anglais et

australiens (les deux autres nations en lice) se sont plaints de demandes de pots-de-vin, de la part de membres de la Fifa, en plus des droits télé déjà perçus par l'organisme mondial. «C'est une vraie vache à lait pour ceux qui sont en charge des caisses», a confié au *New York Times*, Michael Towneley, un avocat anglais qui défend un groupe de joueurs trinidadiens qui ont porté plainte contre leur fédération. Ils reprochent à leur fédé de ne pas leur avoir reversé leur part des revenus collectés lors des matches amicaux.

«La fédération leur avait promis 50 % des recettes des matches, mais ils n'ont jamais vu un seul centime, et pire, nous avons perdu toute trace de l'argent», a déclaré leur avocat.

La Fifa fait le ménage

Des soupçons de trucages pèsent également sur ces matches amicaux. Ces rencontres sont du pain béni pour tous les bookmakers véreux et les parieurs mis dans la confidence, qui profitent de l'absence d'enjeu pour s'entendre sur un score. Cette pratique est très courante en Asie, selon Chris Eaton ancien d'Interpol et désormais à la tête du département sécurité de la Fifa.

Mais seuls les «petits» matches intéressent les truqueurs, comme le révèle Mihkel Uiboleht, le président de la fédération polonaise : «Vous ne pouvez pas truquer un match de Ligue des Champions, car il y a trop de spectateurs. Mais les rencontres avec seulement quelques centaines de spectateurs, et sans couverture télévisée, sont des cibles idéales pour les truqueurs».

Pour détecter ces matches truqués, les organismes de contrôle chassent les paris hors normes. Le cas s'est présenté en février, lors d'une rencontre entre l'Estonie et la Bulgarie. Sur un site de paris, 5 millions d'euros ont été misés sur le fait que le match compterait quatre buts. Un montant bien au-dessus des moyennes observées par le site en temps normal. Résultat final : Estonie 2 Bulgarie 2. Depuis sa réélection à la tête de la Fifa en juin, Sepp Blatter a fait de la lutte contre les matches truqués sa priorité, censé redonner sa crédibilité à l'organisme mondial, récemment entaché par des affaires de corruption.

En marge des rencontres entre le Brésil et l'Allemagne, la Fifa a suspendu à vie six arbitres soupçonnés d'avoir truqué des rencontres en février dernier.

La lutte contre les matches truqués, un écran de fumée ?

Mais un groupe de pression estime que ce redéploiement stratégique est un écran de fumée visant à masquer le manque de transparence au niveau de la gestion financière des fédérations.

«C'est un très bon coup marketing, a déclaré David Larkin, le leader de ce groupe de pression, mais en partant à la chasse aux matches truqués, ils n'arrangent rien. Ils fouillent partout, sauf bien sûr dans les comptes et les dossier secrets de la Fifa». À l'origine, les matches amicaux étaient l'occasion pour les sélectionneurs de mettre en place de nouvelles tactiques avant d'aborder les compétitions officielles.

Ce sont, désormais, des évènements qui attirent les foules et génèrent énormément d'argent, et dont les recettes font beaucoup d'envieux. «Il y a ceux qui utilisent les matches amicaux pour des raisons sportives, et les autres qui les organisent uniquement pour des raisons financières», a déclaré Umberto Gandini, un membre de l'équipe dirigeante du Milan AC.

La corruption qui gangrène la Fifa et les instances dirigeantes du football semble être bien plus profonde qu'il n'y paraît, comme le démontre l'enquête du *New York Times*. Il faudra plus qu'une vague de suspensions à vie de certains cadres pour laver complètement l'image de la Fifa.

Après 13 ans de présidence, Sepp Blatter commence à voir les dossiers sensibles s'accumuler. Le mandat de trop pour le Suisse ?

JUDO — CHAMPIONNATS DU MONDE 2011

Les Algériens en quête de points en vue des JO

Les judokas algériens engagés dans les Championnats du monde, du 23 au 28 août à Paris, tenteront de récolter le maximum de points en vue d'une qualification aux Jeux olympiques 2012 de Londres (JO-2012), a indiqué le directeur technique national à la Fédération algérienne de judo (FAJ), Salim Boutabcha.

«Vu que ces Championnats du monde sont qualificatifs aux JO-2012, je crois que le plus important pour nos judokas est de récolter le maximum de points pour arracher leur qualification au rendez-vous de Londres», a expliqué à l'APS Salim Boutabcha.

«Nous tenterons de faire un bon parcours et de bien nous classer. Nos judokas vont tout faire pour obtenir un bon classement, entre la 5e et la 7e place, et pourquoi pas remporter une médaille», a-t-il ajouté.

En prévision des Mondiaux-2011, mais aussi des Jeux africains, prévus du 3 au 18 septembre à Maputo (Mozambique), les judokas algériens sont en stage à Alger jusqu' à demain (19 août).

«Pour moi, les Mondiaux sont notre premier objectif, ensuite on pensera aux Jeux africains», a indiqué le DTN.

La compétition, qui verra la participation de 12 judokas algériens (6 messieurs et 6 dames), se déroulera durant le mois sacré du Ramadan. La période du 23 au 27 août sera réservée aux épreuves individuelles, tandis que la journée du 28 sera consacrée aux épreuves par équipes.

La judoka Meriem Moussa, qui vient de remporter la médaille de bronze de la catégorie (-52 kg) aux 26es Universiades d'été de Shenzhen (Chine), sera de la partie.

Liste des judokas algériens

Messieurs : Nouari Youcef (-66 kg), Merrikhi Mohamed (-66 kg), Benamadi Abderrahmane (-81 kg), Bouyacoub Lyès (-90 kg), Ammar Benikhlef (-90 kg), Bourbiha Billel (+100 kg).

Dames : Haddad Soraya (-52 kg), Moussa Meriem (-52 kg), Tariket Ratiba (-57 kg), Saidi Kahina (-63 kg), Hadid Kahina (-70 kg), Asselah Sonia (+78 kg).

ÉCHECS

13e MÉMORIAL MOKHTAR-CHERGUI (3e ET 4e RONDES)

Regroupement en tête

Le mémorial Mokhtar-Chergui des jeux d'échecs, qui se déroule du 15 au 18 août au siège de la Fédération algérienne des échecs, a permis à trois échéphiles de s'installer en tête, à l'issue des 3e et 4e rondes disputées mardi soir.

Au terme des 3e et 4e rondes, le Grand maître international (GMI) Haddouche Mohamed, le Maître international (MI) Arab Adlane et le Tunisien Njili Kamel se partagent la 1re place en totalisant 4 points sur 4 possibles.

La quatrième ronde qui a été assez palpitante a vu la nette domination de Arab Adlane sur Ferhi Djamel, de Haddouche Mohamed sur le multiple champion d'Algérie Belouadah Saâd, ainsi que de l'expérimenté tunisien Njili Kamel sur le jeune Mahfoud Oussedik. De son côté, Goutali Tarek remonte au classement suite à sa victoire sur la jeune championne d'Algérie des moins de 16 ans filles Abdi Zineb alors que le jeune Amellal Anis a su trouver l'énergie pour venir à bout de l'ancien membre de l'élite nationale Hannoun Noureddine. Les 5e et 6e rondes programmées en soirée proposaient de belles affiches dont Arab Adlane-Haddouche Mohamed d'une part et Goutali Tarek- Njili Kamel d'autre part.

Ces parties seront déterminantes pour la suite de la compétition qui prendra fin jeudi avec la 7e et dernière ronde.

Publicité

FOOTBALL ALORS QUE RABIER ÉTAIT ATTENDU HIER, LE MC ALGER ENTEND BOUCLER SON RECRUTEMENT

Le Ahly propose un échange Sayoud-Attafen

C'est la presse égyptienne qui en a fait l'annonce. Le club cairote, El Ahly compte sérieusement proposer un échange Amir Sayoud- Bilal Attafen lors de son prochain déplacement en Algérie où l'équipe de Manuel Jose disputera le dimanche 28 août le match retour contre le MC Alger.

Séduit par les qualités du médian algérien, le technicien portugais, las d'entendre parler du «cas Sayoud» que les fans «Ahlaouis» veulent imposer comme titulaire à part entière, semble désormais d'accord avec la direction de son club approchée il y'a quelques jours par son homologue algéroise pour le transfert, à titre de prêt, de l'international algérien olympique.

Ce dernier a, pour rappel, refusé toute négociation concernant l'éventuel prêt vers un club égyptien préférant un championnat étranger où il pourrait avoir plus de temps de jeu. Comme le Mouloudia d'Alger est à la recherche de son meneur de jeu, et après avoir échoué dans sa requête de recruter Djediat (ASO), Hadj Aïssa (ESS) ainsi que les deux émigrés Kasri et Touati, la piste du natif de Guelma devient la dernière carte possible pour Omar Ghrib pour s'offrir un dernier coup d'éclat durant le mercato estival. Reste maintenant à savoir la réponse de Bilal Attafen et bien entendu celle de la LNFP qui a fixé la date du 18 août (aujourd'hui donc) comme délai de rigueur pour le dépôt des 25 licences.

Le club égyptien effectuera le déplacement en Algérie le 26 août, pour rappel. Mardi, le club algérois a engagé sa neuvième recrue, en la personne du latéral gauche Walid Cherfa (Albacete, Espagne). Hier, les responsables du club attendaient l'arrivée à Alger de l'entraîneur français Jean-Paul Rabier avec qui ils devaient conclure le retour à la barre technique.

Deux joueurs, Karim Ait Tahar et Yanis devaient signer leur contrat d'engagement avec le club doyen.

Attafen Bilal (MC Alger).

Amir Sayoud (Ahly du Caire).

Photos : DR

AHLY DU CAIRE

Mohamed Chawki et Ahmed Essayed déclarés «aptes»

Les deux joueurs du Ahly du Caire, Mohamed Chawki et Ahmed Essayed, ont été déclarés aptes à jouer le match face au MC Alger, prévu le 28 août au stade du 5-Juillet (Alger), pour le compte de la 4e journée (groupe B) de la phase de poules de la Ligue des Champions d'Afrique, a indiqué le site officiel du champion d'Egypte.

Les deux joueurs ont réintégré le groupe lors de la dernière séance d'entraînement, après avoir reçu l'autorisation du staff médical, précise la même source.

Pour ce qui est du gardien de but, Mahmoud Abou Saoud, blessé à la main, il devra observer un repos d'une semaine pour pouvoir revenir à la compétition.

La délégation du Ahly du Caire est attendue à Alger le 26 août et sera conduite par le membre du conseil d'administration Khaled Mortaga.

MC ORAN

Encore des perturbations

Alors que l'on croyait que tout était entré dans l'ordre après l'élection de Youssef Djebbari à la présidence du CSA, voilà que l'on apprend que lors de l'entraînement de dimanche, programmé au stade communal d'El Kerma (ex-Valmy), en présence du nouveau boss, des fans sont venus perturber cette séance.

Cela se passait devant les caméras de l'ENTV présentes dans le cadre d'un reportage sur le MCO et en présence du P-dg de la SSPA, Larbi Abdelillah. On croit savoir qu'une plainte a été déposée et les autorités saisies à propos de ces immixtions.

Dans un registre plus sportif, le club d'El-Hamri s'est entendu avec l'ex-défenseur du CRB, Omar Sellimi, formé à l'ASO où il avait été dirigé par l'actuel coach mouloudéen Hadj Mansour.

En ce qui concerne, le Centrafricain Dagoulou, attendu à Oran pour passer la visite médicale, son arrivée ne saurait tarder.

C. K.

ASM ORAN

Départ aujourd'hui en Tunisie

Le groupe asémiste a disputé un troisième et dernier match amical à Oran avant de prendre le chemin de Tunis, où il effectuera son stage d'intersaison. Le match amical face aux voisins d'Arzew a permis au coach de faire tourner tout l'effectif.

La cohésion n'y était pas encore face à de hargneux Arzewéens qui se sont imposés finalement (1-2). Les Vert et Blanc ont effectué une dernière séance d'entraînement hier. Ils devront regagner Alger par route ce matin avant de s'envoler vers Tunis en fin d'après-midi. Le stage prévu à Hammamet durera dix jours.

La délégation séjournera au niveau de l'hôtel Lala Baya. Là-bas, le staff technique a programmé du biquotidien pour toute la durée du stage profitant des installations existantes, contrairement à Oran où l'équipe se contentait d'une seule séance (17h à 19h) au stade Zabana.

L'équipe asémiste disputera quelques matches amicaux face aux clubs locaux et même algériens présents en force en Tunisie à l'exemple du WAT, de l'ESS, de l'ASK, et du CABBA.

C. K.

USM ANNABA

Boudar, le retour

Après deux saisons passées du côté de Yemma Gouraya, l'enfant prodige de l'USM Annaba est de retour à la maison. Mehdi Boudar a officiellement repris du service au sein du club de son enfance. Le meneur de jeu a déjà pris part aux entraînements de l'équipe qui compte retrouver l'élite au plus vite.

O. D.

IRB EL HADJAR

L'APC débloque la subvention

L'IRB El-Hadjar peut souffler en ce début de saison. L'APC vient de débloquer une aide financière de l'ordre de 800 millions de centimes dans les caisses du club auquel la direction a fixé l'accession comme objectif.

O. D.

EN A

Brahim Ferradj forfait pour 6 mois ?

L'international algérien Brahim Ferradj pourrait rester éloigné des terrains pendant 6 mois, suite à la blessure au genou qu'il a contractée il y a quelques jours à l'entraînement de son club, le Stade brestois (Ligue1/France), a indiqué la presse locale.

Le défenseur des Verts subira une opération chirurgicale au début de la semaine prochaine, a ajouté la même source. Ferradj manquera ainsi les deux derniers matches de la sélection algérienne pour le compte des éliminatoires de la CAN-2012 contre la Tanzanie et la Centrafrique. Le défenseur du Stade brestois (25 ans) avait été convoqué pour la première fois en équipe nationale algérienne lors du précédent match des éliminatoires de la CAN face au Maroc, mais il n'a pas été retenu dans le onze de départ. En dépit de sa blessure, Ferradj avait répondu présent au dernier stage des Fennecs à Marcoussis (Paris), ce qui lui a valu des éloges de la part du nouveau sélectionneur d'Algérie, le Bosnien Vahid Halilhodzic.

Baptême du feu pour Antar Yahia à Ennasr

Le défenseur international algérien, Antar Yahia, a disputé mardi soir son premier match sous les couleurs de sa nouvelle formation saoudienne d'Ennasr, à l'occasion du tournoi organisé par le club émirati de Beni Yes, et auquel prennent part également le CS Sfax (Tunisie) et Al Djich (Syrie). La première sortie du capitaine des Verts avec sa nouvelle équipe n'a pas été une réussite, puisque Ennasr a été battu par le club organisateur (2-1). L'ex-joueur de Bochum (D 2/Allemagne) a été titularisé et pris part à tout le temps de la partie. Antar Yahia, convoqué pour le prochain match de la sélection algérienne contre la Tanzanie comptant pour les éliminatoires de la CAN 2012, avait demandé d'être dispensé du premier jour du regroupement des Verts qui débutera le 27 août à Alger, en raison de ses engagements avec son club saoudien, avait indiqué l'entraîneur national, Vahid Halilhodzic, mardi au cours de son point de presse.

Le joueur, qui a hérité du brassard de capitaine de la sélection algérienne depuis le Mondial 2010, n'est pas assuré de garder ce statut, avait fait savoir aussi l'entraîneur national.

TOURNOI OLYMPIQUE DE L'UNAF

L'EN algérienne présente au Maroc

La sélection algérienne olympique de football prendra part du 1er au 12 novembre prochain au tournoi des sélections olympiques de l'Union nord-africaine de football (UNAF), prévu à Rabat et Tanger (Maroc). Ce rendez-vous verra la participation, outre du pays organisateur, de l'Algérie, de l'Egypte, du Qatar, du Niger, et d'un troisième pays à désigner.

Ce tournoi servira de préparation pour l'Algérie, le Maroc et l'Egypte, qualifiés pour le tournoi final, qualificatif pour les Jeux olympiques JO-2012 de Londres. Les sélections nord-africaines ne seront pas opposées entre elles sachant qu'elles pourraient l'être au tournoi final des éliminatoires. Ainsi, le Maroc, l'Algérie et l'Egypte seront opposés dans ce tournoi aux trois autres sélections pour maîtriser de nouveaux styles et tactiques, précise l'UNAF.

Pour rappel, le tournoi préolympique aura lieu du 2 au 18 décembre dans l'un des huit pays qualifiés suivants : Afrique du Sud, Algérie, Côte d'Ivoire, Egypte, Gabon, Maroc, Nigeria, Sénégal. L'Algérie, le Maroc et l'Egypte avaient présenté une demande officielle pour accueillir la phase éliminatoire finale, la Confédération africaine de football (CAF) devant trancher dans les prochains jours.

TEST DE MATÉRIEL

SAMSAT HD 80. Un minimum requis !

Faisant partie de la famille de récepteurs Samsat de la Moresat team, ce démo dispose du minimum requis en termes de sharing en plus d'un dongle moresat.

Caractéristiques techniques
VIDEO
MPEG-4 & MPEG-2 & MEPG-1 compatible
Bit rate Max 15Mbps
Sortie PAL/NTSC
Ratio 4:3, 16:9, Auto
SD: 720x480 @ 30fps; 720x576 @ 25fps
HD: 480p, 576p, 720i, 720p, 1080i
Connecteurs de sortie: RCA, TV SCART, HDMI
AUDIO
MPEG-2/MPEG-1 layer I & II
Mode Mono, Dual, Stereo, Joint stereo
Bit rate Max 384Kbps
DEMODULATOR
Démodulation QPSK & 8PSK
Symbol rate SCPC/MCPC
INPUT SIGNAL
Fréquence 950MHz ~ 2150MHz
Niveaux -65dBm ~ -25dBm
Channel bandwidth 36MHz
LNB CONTROL
Power supply 13/18V (500mA max)
DiSEqC control DiSEqC1.0, DiSEqC1.1 and DiSEqC1.2
Port Ethernet
Port USB x 1
Lecteur de carte x 1

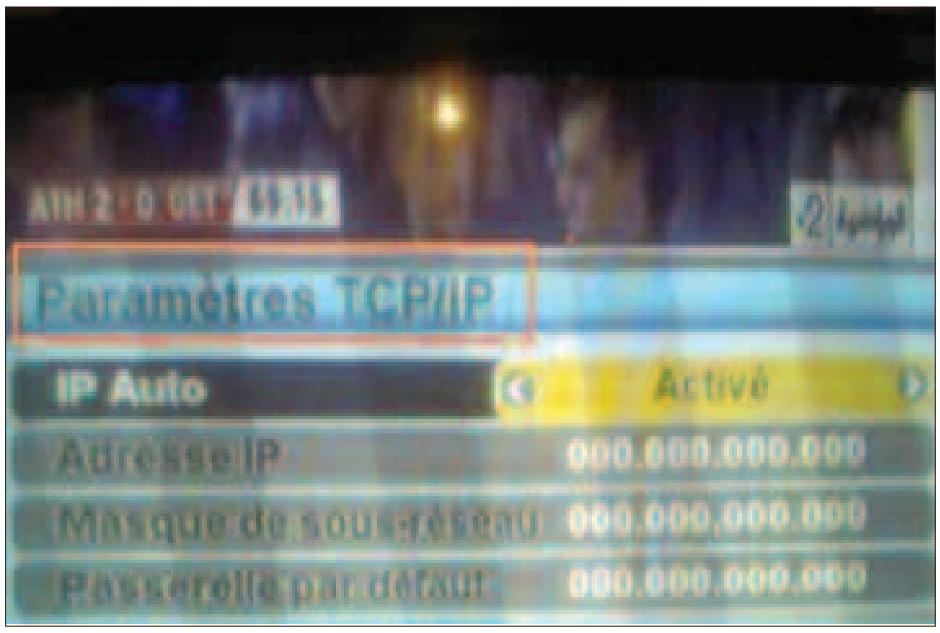

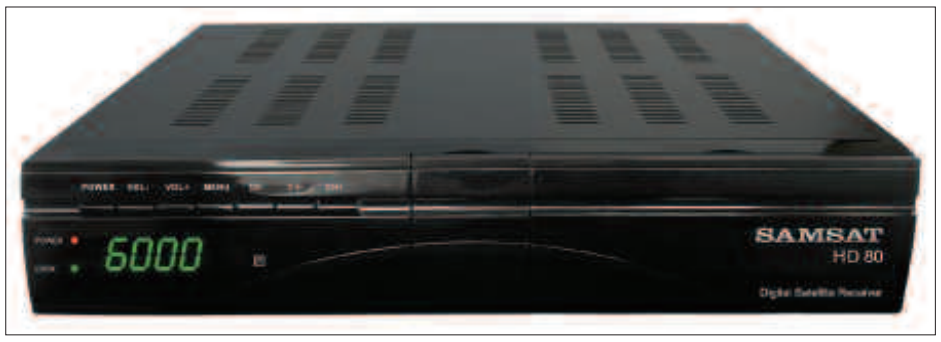

Test

Qualité d'image juste acceptable, par contre le son est très bon. Beaucoup de lenteur lors de la permutation entre SD et HD. En plus de ces bugs, avec la dernière version beaucoup de blocages lors de manipulations rapides.

Pour ce qui est du dongle, il fonctionne correctement. Pour activer le FCAS faites menu+2020

Pour le sharing, ce récepteur dispose d'un port Ethernet permettant la configuration d'un serveur CCcam ou Newcamd. Et voici la méthode pour le faire :

Menu ---> Outils ---> CAS ---> CAS Options ---> FCAS Options ---> Network sharing ----> ENABLE Network sharing configuration des données TCP/IP de votre récepteur Samsat :

Menu ----> Congig Système ---> Paramètres TCP/IP

Ensuite :

Menu ---> Outils ---> CAS ---> CAS Options ---> FCAS Options ---> Network sharing ----> ENABLE Network sharing et Server 1 (vous pouvez choisir server jusqu'à 8 serveurs)

Remplissez les données du Server CCCAM dans l'ordre à l'aide de la télécommande :

- HOST
- PORT
- USER
- PASS

Et c'est fait vous pouvez utiliser votre abonnement CCcam.

Mise à jour

Comme tous les récepteurs de la dernière génération, la mise à jour peut se faire soit par un loader (programme sur pc) ou par USB. Pour cette dernière méthode voici la marche à suivre :

Allez à Outils, mise à jour du logiciel, choisissez mise à jour USB-STB, ensuite dans logiciel choisir le fichier adéquat que vous avez préalablement copié sur votre clé USB.

Après cela cliquez sur démarrer pour initialiser la mise à jour.

Prix conseillé
Environ 12 000 DA

Notre avis

Récepteur entrée de gamme convient aux petites bourses mais attention beaucoup de bugs relevés avec la dernière version.

Nacer Aouadi

Ce test a été réalisé avec l'aimable collaboration de :

Pour vos questions écrire à : microsatdz@yahoo.fr

Publicité

FÉLICITATIONS

Sa maman Abla, son frère Nazim et son épouse Mounia, sa cousine Mina, sa tante Nacéra et son adorable petit neveu Nadjib sont très heureux de féliciter

Souissi Kahina

pour sa brillante réussite au Master d'Economie Internationale, obtenu fin juin à l'université Alicante en Espagne et lui souhaitent d'autres succès dans sa vie professionnelle et privée.

A LOUER
À SÉTIF

A louer un bloc administratif situé en plein centre-ville de Sétif (rue Sakiet Sidi-Youcef) Faubourg de la gare. Composé d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée et de 4 étages avec ascenseur.
Climatisation centralisée, réseau d'incendie et façade vitrée.

Contactez les :
0699 95 33 90
0554 50 74 35
0661 30 40 37

R40061/B11

ISQ SARL
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE ET CONTRÔLE NON DESTRUCTIF
recrute
pour son cadre de personnel :
UN DIRECTEUR OPÉRATIONNEL POUR SON SIÈGE À ALGER
Le candidat doit avoir plus de 10 années d'expérience dans le domaine de la gestion technique et de personnel dans le domaine des hydrocarbures.
Le CV et la lettre de motivation doivent être envoyés à l'adresse suivante :
jsfigueira@isq.pt

Groupe GREPCO
EPE/SPA EPBTP Oum El Bouaghi
Société en liquidation
Route de Constantine - Aïn El Beida

CLÔTURE DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de clôture
Séance du 14 août 2011

• **Résolution n° 01 : -** Examen des comptes sociaux de la période de la liquidation
- Prononce la clôture de liquidation de l'entreprise
Résolution n°02 : - Affectation du résultat
Résolution n°03 : - Mande le liquidateur de procéder aux formalités administratives et légales liées à l'opération de clôture de la liquidation
Résolution n°04 : - Mande le liquidateur de produire un rapport définitif sur les actions prévues dans la résolution précédente
Résolution n°05 : - Libération de la 3e tranche des honoraires du liquidateur
Résolution n°06 : - Décide de proroger le mandat du liquidateur pour 03 mois
Résolution n°07 : - Honoraires du commissaire aux comptes
Résolution n°08 : - Publicité

F 7690/B2

Le Soir d'Algérie
magfemme03@yahoo.fr
Jeudi 18 août 2011 - PAGE 17

Le magazine de la femme

Page animée par Hayet Ben

Cervelle à la marocaine

2 cervelles de veau, 6 œufs, 8 gousses d'ail hachées, 4 c. à s. d'huile d'olive, sel, cumin, piment doux

Faire dégorger les cervelles dans l'eau froide vinaigrée, débarrassées de la mince membrane qui les enveloppe, coupez-les en morceaux. Mettre 1 verre d'eau dans une poêle épaisse, ajouter les morceaux de cervelle, les gousses d'ail hachées, laisser cuire jusqu'à l'évaporation d'eau, ajouter l'huile d'olive, les épices, les œufs battus et remuer avec une cuillère en bois.
Servir aussitôt.

Feuilletés au thon et pommes de terre

1 pâte feuilletée, 2 boîtes de thon, 1 grande ou 2 pommes de terre moyennes coupées en dés et cuites à l'eau, persil/coriandre, 1 c. à c. de poivre, cumin, piment doux, sel, huile (1 c. à c.)

Mélanger les ingrédients de la farce. Etaler la pâte feuilletée et la couper. Prendre chaque carré à part, y mettre la farce et remettre le 2e carré dessus, puis souder les côtés. Badigeonner de jaune d'œuf, parsemer de graines de sésame et cuire au four.

Filets de poulet à la chapelure

Photos : DR

4 filets de poulet, 1 c. à s. de moutarde, 2 c. à s. d'huile, 1/2 verre d'eau, 2 c. à s. de vinaigre, 4 c. à s. de crème fraîche, 2 œufs, la chapelure, sel, poivre

Dans un bol, mélanger la moutarde, l'huile, le vinaigre, la crème fraîche, sel et poivre, et remuer jusqu'à l'obtention d'une sauce.
Enduire les filets de poulet avec la sauce et laisser macérer une nuit.
Mettre la chapelure dans une assiette et la farine dans une autre.
Battre les œufs dans un bol avec une fourchette, assaisonner de poivre et de sel, trempez-les dans l'œuf, les fariner puis les passer dans la chapelure.
Faire frire les filets de poulet dans l'huile chaude, les dorer de deux côtés. Servir.

Bricks aux foies de volaille

300 g de foies de volailles, 1 douzaine de feuilles de bricks, 50 g de fromage, 1/2 botte de persil, 3 œufs, beurre, poivre noir, sel

Escalopez les foies de volailles, salez légèrement, poivrez, faites sauter vivement au beurre chaud, retirez-les, gardez au chaud. Préparez des œufs brouillés très mous, mélangez-les aux foies, ajoutez le poivre noir, le fromage et 1 cuillère à soupe de persil haché. Confectionnez les boureks, faites frire et servez avec du citron.

Salade aux haricots

500 g de haricots blancs ou secs trempés la veille, 200 g de haricots verts, 3 tomates, 2 gousses d'ail pressées, un peu de persil ciselé, huile d'olive, sel, poivre

Faites cuire à l'eau bouillante salée les haricots blancs. Faites cuire aussi séparément et de la même façon les haricots verts coupés.
Mélangez les 2 haricots égouttés. Ajoutez les tomates coupées en dés, les 2 gousses d'ail pressées et un peu de persil ciselé. Arrosez d'un filet d'huile d'olive. Salez et poivrez. Servez tiède.

Baklawa à la pâte filo

1 paquet de pâte filo de 500 g, 500 g d'amandes mondées, 1 c. à s. de sucre, 1 c. à s. de margarine, 1 c. à c. de cannelle, fleur d'oranger, miel

Dans une poêle beurrée faire griller les amandes sans les brûler, réserver quelques-unes de côté et concasser grossièrement le reste au mixer, ajouter le sucre, la margarine, la cannelle, la fleur d'oranger jusqu'à ce que le mélange soit homogène. Séparer les feuilles de filo.
Badigeonner un plat rectangulaire avec de la margarine puis poser une feuille de filo, badigeonnez-la aussi de margarine fondue à l'aide d'un pinceau et faire de même avec la moitié du paquet.
Etaler le mélange aux amandes, recouvrir de reste de filo en badigeonnant à chaque fois, tracer légèrement sans appuyer des losanges au couteau et placer des demi-amandes au milieu de ces losanges, enfourner et laisser cuire au four à 180°C pendant 30 min environ. Verser au-dessus du miel dès la sortie du four, et laisser reposer pour une nuit pour que le miel se fige.
Découper la baklawa en losanges et servir avec du thé ou du café.

Caviar d'aubergines à la crème de sésame

500 g d'aubergines, 2 gousses d'ail, le jus de 2 ou 3 citrons, 1 c. à s. de crème de sésame (tahini), feuilles de menthe, huile

Faire griller les aubergines à 210° C pendant 30 min jusqu'à ce qu'elles soient bien ramollies.
Ouvrir ensuite les aubergines après les avoir pelées, les vider et hacher grossièrement la pulpe au mixeur. Préparer les gousses d'ail que vous pilerez avec le jus de citron et la crème de sésame. Assaisonner et incorporer à la purée d'aubergines.
Placer au frais avant de servir dans un bol creux. Décorer de feuilles de menthe et d'un filet d'huile.

MOTS FLÉCHÉS

Par Tayeb Bouamar

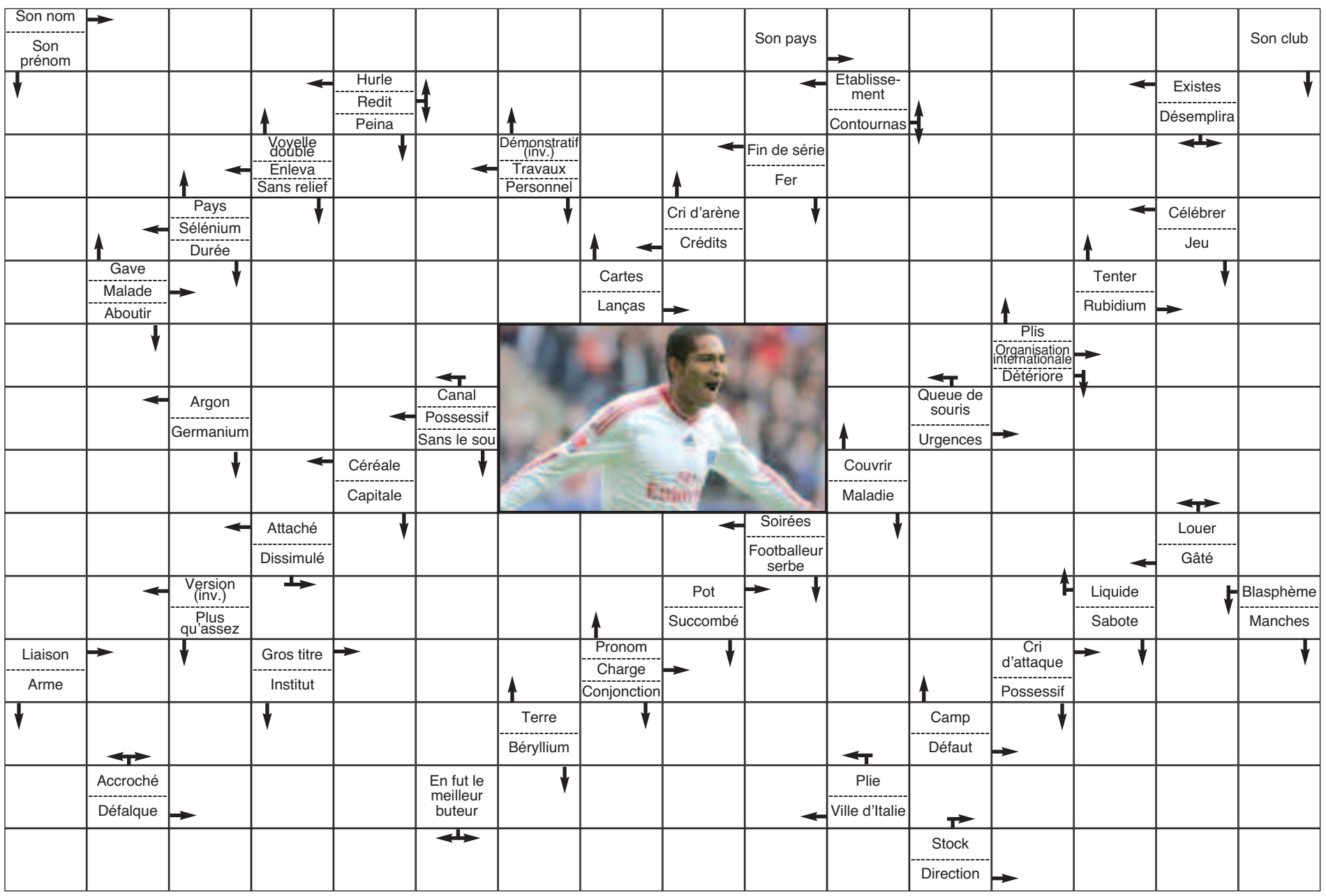

ENUMÉRATION

Ces colonnes abritent les noms de 8 stars du rock décédées à l'âge de 27 ans. Une lettre ne peut être cochée qu'une seule fois. Définition du mot restant = «Genre musical»

J	A	M	Y	W	I	N	E	H	O	U	S
I	S	O	U	L	M	U	S	I	C	E	N
M	S	J	O	P	L	I	N	K	U	I	A
M	I	N							R	O	B
O	J	A							T	C	N
R	N	O							N	S	O
R	I	S							H	O	J
J	I	M	I	H	E	N	D	R	I	X	T
B	R	I	A	J	O	N	E	S	R	O	R
A	L	A	N	W	I	L	S	O	N	B	E

1- JIMI HENDRIX
2- BRIAN JONES
3- ALAN WILSON
4- ROBERT JOHNSON
5- JIM MORRISON
6- JANIS JOPLIN
7- KURT COBAIN
8- AMY WINEHOUSE

MOT RESTANT = SOUL MUSIC

LETTRES DE : Slovaquie

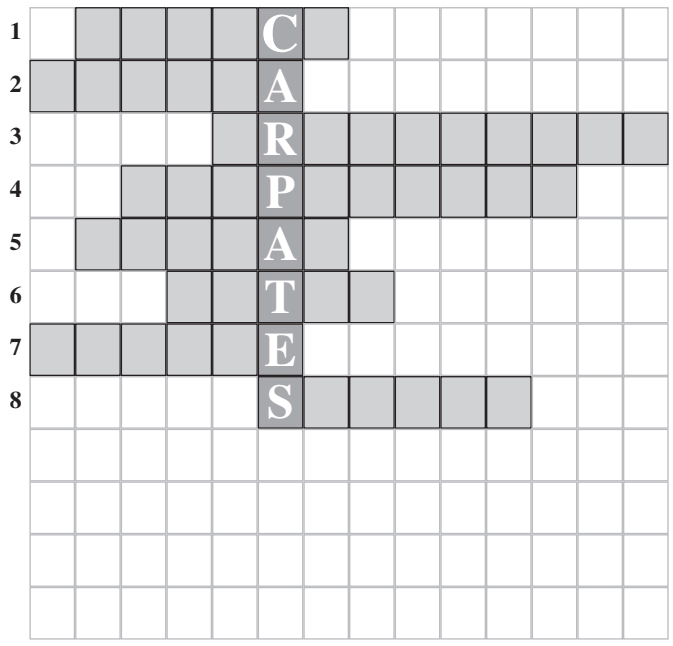

1- VILLE
2- MONNAIE
3- CAPITALE
4- PRÉSIDENT
5- CHEF DU GOUVERNEMENT
6- VILLE
7- FLEUVE
8- VILLE

SOLUTIONS...SOLUTIONS...SOLUTIONS...

MOTS FLÉCHÉS GÉANTS

SAIDA-PRECIPITER
CIRE-PEUPLE-NOTA
UNE-PAR-EE-SOURI
LE-CANCRE-CO-LES
P-SAVEUR-POLIO-H
TRIBALE-PARDONNA
UE-ANS-SUR-EN-EM
RUINE-BATTUS-ROI
ENTE-VALOIR-TEND
SIS-SERVIR-DTP-O
-R-TORDES-CI-EMU
R-BRUTES-SALETE-
OBLIQUE-RELATE-D
IR-QUE-PARITE-TE
LIGUE-ROSACE-NON
IDEE-FEE-IE-COUT
NET-HALLES-PRIAI
GE-FACILE-TRISTE
S-B-NIEE-GRISE-R
TRACTER-PRISE-SS
OUTRES-BLAME-DO-
NET-R-BRADE-SOIT
ERES-GOUTE-PESER
SAS-TOUTE-HAIE-I
-S-ROUGE-TAON-PP
T-LA-SE-BAIN-PRO
ATOMES-FOIS-POIL
SUBITEMENT-JOUAI

MOTS FLÉCHÉS

-GERRARD-MILIEU-
SARIS-ARAIRE-TUA
TITO-ABUSE-VER-N
ETE-TNA-E-HARENG
VE-LOTTE-CA-ES-L
E-AU-R----INS-TE
NOVICE----TA-RAT
-TIRE-----I-NAGE
SISE-BAINS-RIMER
ATE-TAIRE-CADI-R
LE-NORME-MOIS-ME
I-FOULE-RAND-TU-
RI-ERE-GANG-SIRE
-FCLIVERPOOL-RED

LETTRES SIERRA LEONE

------PANGUMA-
-----KOROMA---
---YAWRI------
--FREETOWN----
------LEONE---
-----MOMOH----
------KENEMA--
WATERLOO------

MOTS FLÉCHÉS GÉANTS

Par Tayeb Bouamar

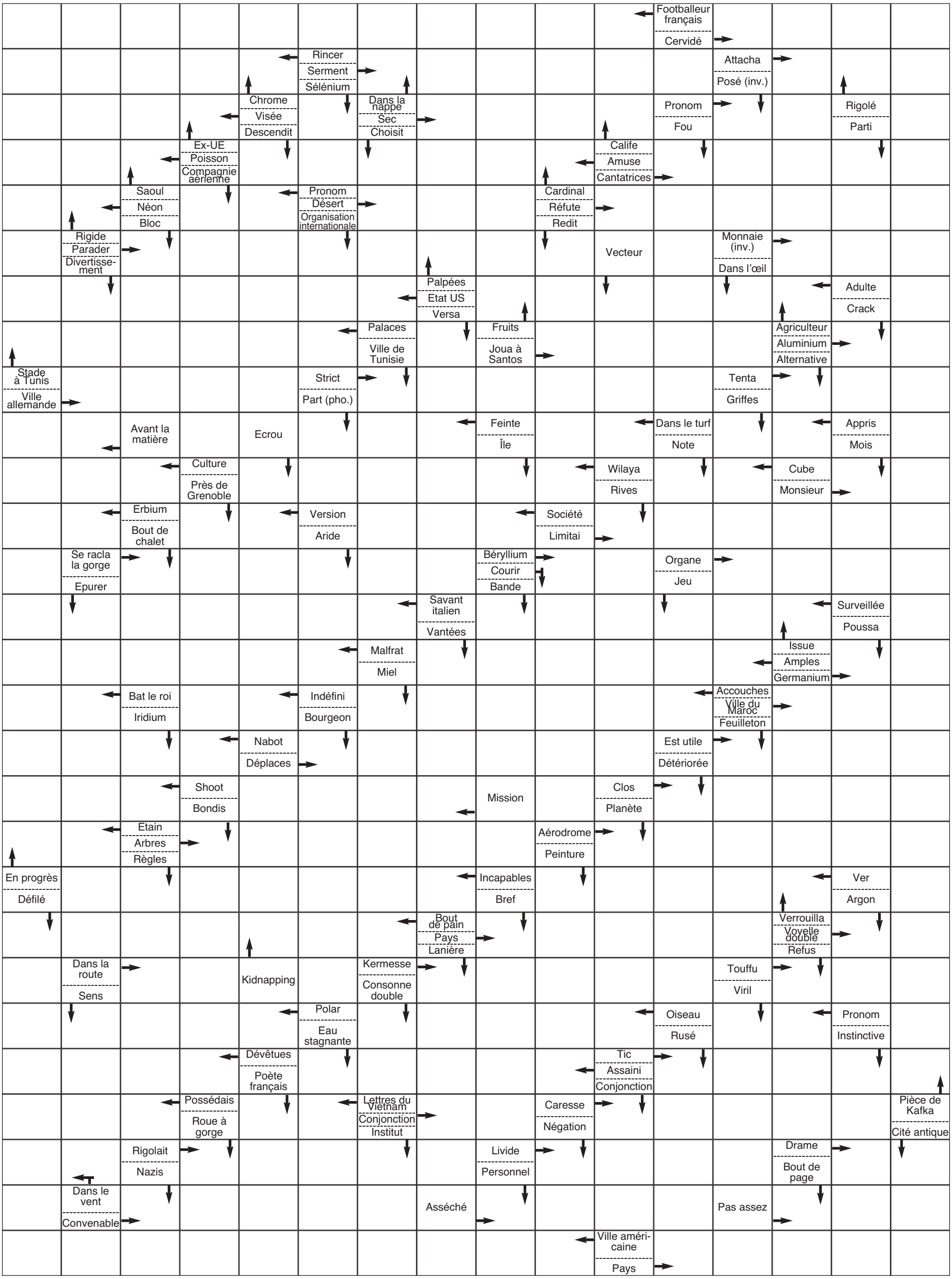

AVIS DIVERS

Réparation, installation, maintenance réfrigérateur, climatisation, chambre froide, présentoir. - 0770 48 21 62 NS

Lecteur DVD portable, TV Color photo SD Card USB casque voiture jeux 9 990 DA. - **SOLI** & **CADIC** Zl Rouiba.
F125390

Achat vieux meubles et objets d'art (tableaux, lustres, bronzes, etc.).
Tél.: 0776 52 88 13 F125369

Achat chaudières, radiateurs, meubles, clim et divers.
Tél.: 021 23 25 60 F125336

FlashDisk 4 GB Trascend 709 DA. - **SOLI** Alger & **CADIC** Zl Rouiba. F125378

CADIC Zl Rouiba vend compresseur Atlascopco 20 CV 1 000 l, 99 000 DA. F125366

N'achetez pas de mobile ou portable avant de voir les prix de **SOLIMARKET** & **CADIC** Rouiba, sinon tant pis pour vous. F125378

Cellphones blow out prices ! Buy now at **SOLI** - 16, rue H.-B.-Bouali, Algiers. - Unbeatable ! 2 499 DA & up.
F125291

Du jamais vu ! Mobiles 2 puces, caméra, bluetooth, mp3, mp4, voix magique, main libre, 3 999 DA. - **SOLIMARKET** - 16, rue H.-B.-Bouali & **CADIC** Zl Rouiba.
F125291

Visiteurs ! Avant de quitter Alger, faites de super affaires chez **SOLIMARKET** - 16, H.-B.-Bouali, mobiles, caméras, lunettes, montres, électronique, etc. Vous regretterez de ne pas l'avoir su plutôt. F125291

Si vous trouvez moins cher que 23 990 DA pour un laptop neuf, on vous offre 2 gratis. Vite chez **SOLIMARKET** & **CADIC** Zl Rouiba. F125291

CDR, DVDR, boîtiers, dispo. **CADIC** Zl Rouiba - CVDR 2 couches 69 DA.
F125291

Revendeurs ! Flashdisc 4 GB, original Adata, 699 DA - **CADIC** Zl Rouiba. F125291

Offrons 210 000 DA conteneurs 40", besoin 1 000 et plus.
Tél.: 0555 92 61 45 F125291

Rép. lave-linge, frigo, climatiseur, à domicile.
Tél.: 0553 00 07 48 - 0770 10 41 36 F783/B1

Pour tous vos travaux d'électricité, parabole, clim., ect. Contacter Zohir aux : 0551 50 19 07 / 0551 46 54 79 N.S.

Vous voulez réussir la tessdira de votre fille ? Vous voulez que ce jour soit le plus beau jour de sa vie ? Faites appel à une professionnelle au : 0554 92 23 08 N.S.

SOS

Enfant âgée de 9 ans, **handicapée à 100 %,** demande à toute âme charitable de lui procurer **couches 3e âge Molfix** - Dieu vous le rendra. - **0552 57 05 26**

Malade chronique demande aux âmes charitables de l'aider et cela afin de se procurer un certain nombre de médicaments conventionnels et à base herboristique auprès du Dr El-Hachimi. Votre aide de bienfaisance atténuera la douleur d'un Algérien en détresse. Dieu vous le rendra.

CYLKA - Soins à domicile

A votre disposition et assurés par une équipe médicale et paramédicale qualifiée ▶ • Consultation médicale • Kiné • Soins infirmiers, post-opératoires • Prélèvements, analyses et résultats • Conseil, orientation, accompagnement aux hôpitaux d'Alger • Garde-malades • Circoncision.

Appelez-nous au : **0550 40 14 14**

Enfant de 12 ans, handicapée moteur à 100 %, demande à toute âme charitable de lui procurer couches 3e âge. Dieu vous le rendra. - 0792 99 33 98 - Merci.

Dame avec quatre enfants à charge, âgée de 42 ans, atteinte de la kératocone bilatérale, stade III, de l'œil gauche, nécessite des anneaux au niveau de la couronne, une intervention qui se fait uniquement à l'étranger. Elle demande aux âmes charitables une aide pour subir cette intervention.
Tél.: 0776 32 70 15

Le père de l'enfant **Benlhadj Rabah** demande de l'aide auprès des personnes charitables pour une prise en charge à l'étranger afin de subir différentes interventions chirurgicales. Adresse : cité 92-Logts, Douar Djedid, Hassi-Mamèche, Mostaganem.
Tél.: 0557 74 17 71 - Dieu vous le rendra.

Jeune **Melissa**, handicapée moteur à 100 %, âge 15 ans, sa maman, sans ressources, demande à toute âme charitable de l'aider en lui procurant : couches 3e âge, médicament : sirop Atrax, lait (son aliment quotidien doit être en liquide). Merci. Allah vous le rendra ! Contact : 0552 400 208

Père de famille, handicapé, amputé des deux jambes et très démuni, ayant à sa charge 4 filles en bas âge, demande à toutes âmes charitables de lui procurer une aide. Dieu vous le rendra.
Tél.: 0554 17 09 60

Un SOS est lancé à toutes les âmes charitables dans le pays comme à l'étranger pour venir en aide au petit Mahmoud, âgé de 6 ans, handicapé physiqsue. Le cas de l'enfant est très sérieux, il ne va même plus à l'école, son père, lui, l'a abandonné depuis sa naissance et sa mère ne désespère pas et compte sur la solidarité du pauple algérien durant ce mois de Ramadhan pour lui procurer **couches 3e âge, 1 babybotte orthopédique, lait entier (aliment quotidien).** Contacter 0552 426 300 - Merci - Dieu vous le rendra.

Jeune fille âgée de 27 ans, souffrant d'un processus lésionnel tumoral, demande de l'aide pour subir une intervention au niveau du cerveau. Je confie ma vie à Dieu et aux âmes charitables.
Tél.: 0771 40 48 07

Cherche, urgent, médicament : **Fungizone, Daktarin.** Tél.: 0668 24 31 88

Malade cherche Mixtard (insuline), Glucophage 850, Detentiel cp. - Dieu vous rendra. Tél.: 0793 27 92 64

Bébé **Naceri Rayane Abderraim**, âgé de deux mois, atteint d'une grave maladie du cœur, nécessite **en urgence** une opération au niveau du cœur, chirurgie cardiologie, à l'étranger. Ses parents, sans ressources, lancent un appel à toute âme charitable et à toute personne pouvant les aider humainement pour une aide financière (frais et honoraires médicaux de l'opération) ou, mieux encore, une prise en charge pour des soins à l'étranger. Merci. Contacter : 0561 28 21 51 - 0550 65 58 14 - Dieu vous le rendra.

Aidez cette malade à 100 % pour une aide soit matérielle ou des soins à l'étranger. Contacter le n° 0557 11 10 16 - Merci.

ÉLEVAGES

Vends chiots Rotweiller tatoué, vacciné.
Tél.: 0552 88 34 45
F117865/B13

Réparation TV à domicile, toutes marques. Téléphone : 0772 89 17 22 - 0776 33 88 56 N.S.

OFFRES D'EMPLOI

Important organisme de formation recrute : des hôtesses d'accueil. Profil : diplômée en sciences commerciales option marketing. Lieu de travail à Boumerdès. Veuillez nous contacter au : 0550 16 83 74
F117878/B13

Cherche JF expérimentée pour poste de nourrice + travaux ménagers. Lieu de travail Dély-Ibrahim.
Tél.: 0552 37 21 15 F1253887

Ecole privée à Alger, BMR, cherche enseignantes et éducatrices en français, avec expérience. Fax : 021 56 25 85 F125373

Entreprise recrute agent d'accueil et de sécurité, habitant Tizi-Ouzou. Niveau 3e AS, présentable et bonne communication. Envoyer CV à : hum.ressources@yahoo.fr
F117872/B13

Une société de catering sise à Alger cherche des cuisiniers et aide-cuisiniers, serveurs et serveuses. Contactez le 0770 51 58 25 ou envoyer CV au 021 26 70 79 F125371

Cherche coiffeuse et esthéticienne à Hydra. - 0558 07 56 98 F125367

Sté sise à Bab-Ezzouar, recrute ingénieur/TS en informatique, maîtrisant Delphi et SQL, serveur. Faxer CV : 021 24 10 00 F125360

Organisme de formation important recrute : 02 femmes de ménage. Poste à pourvoir sur Tizi-Ouzou. Veuillez nous contacter au 0550 16 83 74
F117850

Entreprise privée recrute pour son siège à Bir-Mourad-Raïs un technicien en électricité dcans la filière travaux, maîtrisant l'outil informatique. Prendre contact aux numéros suivants : 0661 53 85 27 - 0661 53 85 28 - Fax : 021 54 33 51 F125339

SOIR DE LA FORMATION

PROF. EXP. donne cours maths prép. brevet/bac, fr./alg., 2012. - 0554 71 73 24 F125389

MAIN-D'OR lance formations coiffure, esthétique, maquillage libanais, onglerie, massage, 1 mois, 3 mois, cours avec hébergement + correspondance, à domicile. - Rue Hassiba-Benbouali. - 021 23 53 49 - 0775 28 40 15 F125386

ECOIN vous souhaite «Bon Ramadhan» et vous invite à vous inscrire dès maintenant à nos formations : maintenance PC-Mobiles GSM, infographie, conception web, bureautique, saisie, réseaux CISCO, électricitéé Bt + indus. (API), télésurveillance + alarme. - 021 71 13 61 - 021 74 44 06 - 0662 02 21 18 F125285

SBL ENGLISH SCHOOL lance nouv. promo. 21 août, en accéléré. - 021 74 20 58 - 0779 30 32 38 - Grande-Poste, Alger. - 021 81 55 36 - 0561 38 64 33 - Citéé EPLF Rouiba, en face Coca Cola. F125302

IMA forme en audiovisuel, maint. (électronique, micros, GSM, photocopieurs), vidéosurveillance, électricité bâtiment, infographie, sites web, Flash, Autocad, Archicad, 3 DS Max, Map Info, administration des réseaux, Delphi, Access et bureautique. - 021 27 59 36/73 - Mob.: 0551 95 90 00 - El-Madania. F735/B1

GROUPE ESIG, précurseur de la formation HSE en Algérie, Ecole de formation supérieure agréée par l'Etat, en partenariat avec Alsace Synergie Consulting, Organisme de formation européen Strasbourg France, spécialisé en management de transition et démarche Q HSE, lance des nouvelles promotions en HSE : superviseur en HSE (hygiène, sécurité et environnement), le niveau d'accès : universitaire, la durée de la formation est de 15 semaines plus trois (03) mois de stage pratique assuré ; inspecteur en HSE (hygiène, sécurité et environnement), le niveau d'accès : 3e AS ou bac et plus, la durée de la formation est de 12 semaines plus deux (02) mois de stage pratique assuré ; agent de sécurité en HSE (hygiène, sécurité et environnement), le niveau d'accès : 9e AF ou 4e année et plus, la durée de la formation est de 8 semaines plus un (01) mois de stage pratique assuré. Ces formations sont assurées par des consultants experts. Durant ces formations, des sorties d'études en milieu professionnel (entreprises) sont organisées. Les titres obtenus à la fin de la formation sont co-signés avec notre partenaire français ASC Strasbourg France. Ils sont valables à l'étranger. Ces spécialités sont très demandées sur le marché du travail. Régime des études internat/externat. Pour plus d'information, appelez au : 026 21 16 16 - 026 21 18 18 - Tél./Fax : 026 21 17 68 ou se présenter au département HSE/ESIG, route de l'université Hasnaoua (I), Tizi-Ouzou. 117663/B13

ÉCOLE SUPÉRIEURE INTERNATIONALE DE COMMERCE ET DE GESTION «ESIG», agréée par l'Etat, lance pour le niveau de 3e AS et plus des formations en commerce international, marketing, management, GRH, comptabilité et finances, banque, informatique, déclarants en douane, éducatrices de jeunes enfants et secrétaires médicales. Pour le niveau de 2e AS, des formations en transit et dédouanement, en comptabilité (CMTC) et en banque (technicien), pour le niveau de 9e AF ou 4e AM, des formations de CMP banque et de CMP comptabilité, assistante maternelle. Les inscriptions sont ouvertes. Régime des études internat/externat/demi-pension. Pour plus d'informations, appelez au : Tél.: 026 21 16 16 - 026 21 18 18 - Tél./Fax : 026 21 17 68 ou se présenter à : ESIG, route de l'université Hasnaoua (I), Tizi-Ouzou.
F117663/B13

ÉCOLE SUPÉRIEURE INTERNATIONALE D'HÔTELLERIE ET DE TOURISME ESIHT sise à Tizi-Ouzou, en partenariat avec le groupe ESIG, lance les formations suivantes : dans le domaine de la gastronomie : chef de rang, chef de partie, cuisinier, pizzaïolo, pâtissier. Conditions d'accès : 4e AM et plus. - Dans le domaine de l'hôtellerie et du tourisme : réceptionniste, technicien supérieur en tourisme, agent de voyages, intendant. Conditions d'accès : 3e AS et plus. Ces formations sont assurées par des enseignants spécialistes. Le stage pratique est garanti dans des hôtels de chaînes internationales et dans les sociétés de catering du Sud algérien, avec aide au placement et au recrutement en fin de formation. Places limitées. Régime des études : internat, externat. Information et inscriptions : ESIHT/ESIG - Route de l'université Hasnaoua (I), Tizi-Ouzou. Tél.: 026 213 213 - 026 212 212 - Mob.: 0550 50 39 94 - Fax : 026 21 17 68
117663/B13

ÉCOLE SUPÉRIEURE INTERNATIONALE DE COMMERCE ET DE GESTION «ESIG», agréée par l'Etat en en partenariat avec ASC Strasbourg France, lance une formation accélérée de 31 jours pour devenir gestionnaire des stocks et approvisionnements avec initiation au logiciel de gestion des stocks. La formation est assurée par des experts en la matière avec des sorties d'études en milieu réel (entreprises). Le titre délivré en fin de formation est co-signé avec ASC Strasbourg France. Il est valable à l'étranger. La gestion des stocks est une spécialité très demandée sur le marché du travail.
Le régime des études internat/externat. Réservez vos places dès maintenant. Pour plus d'information, appelez au 026 21 16 16 - 026 21 18 18 - Tél./Fax : 026 21 17 68 ou se présenter à ESIG, route de l'université Hasnaoua (I). F117663/B13

République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya de Tizi Ouzou
Daïra d'Azazga
Commune de Freha

DEMANDE DE CERTIFICAT DE POSSESSION

En application du décret exécutif n°91.254 du 27.07.1991, fixant les modalités d'établissement et de délivrance du certificat de possession institué par l'article 39 de la loi n°90.25 du 18.11.1990, portant orientation foncière.

M. IBOUCHICHENE Ziad ben Boudjema a formulé une demande dans laquelle il confirme sa prise de possession d'un terrain dénommé **«THAMAZIRTHE»** situé au village **EL HAMRI** commune de **FREHA**, wilaya de **TIZI OUZOU**. D'une superficie de 250.00 m².

Limité dans son ensemble par :

Au nord : la propriété de M. TIOUCHICHINE Hand

A l'ouest : par la propriété IBOUCHICHENE Hocine

A l'est : par une piétonne la séparant de la propriété de M. IBOUCHICHENE Idir.

Au sud : une piste la séparant de la propriété de M. IBOUCHICHENE Mouloud.

A cet effet, toute personne désirant s'opposer à l'établissement dudit certificat de possession est priée de saisir le président de l'Assemblée populaire communale de Freha, par écrit, dans un délai de deux (02) mois, à compter de la date de parution de cet avis dans un quotidien national.

Freha le 08/08/2011

Le président de l'Assemblée populaire communale de Freha.

R117878/B13

NECROLOGIE

DÉCÈS

Les familles Benamar d'Alger, Daheur de Cherchell, Amzal de Tipasa et Temkit de Hadjout sont profondément touchées par le décès de la mère de leur beau-fils Ghraba Hicham

Mme Ghraba Nadia

survenu le 12/8/2011 à Constantine. En cette douloureuse circonstance, les familles présentent à toute la famille de la défunte leurs sincères condoléances et l'assurent de leur profonde sympathie. Puisse Dieu lui accorder Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis.

PENSÉES

Le 29 juillet 2011 nous a quittés à jamais notre cher père, grand-père

Adli Rabah

La veillée du 40e jour aura lieu le 22 août à son domicile situé à Bounouh, daïra de Boghni.

En cette douloureuse circonstance, sa femme, ses enfants, ses petits-enfants, son oncle, les amis et les proches demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire.

Repose en paix, cher Rabah, nous ne t'oublierons jamais. F117880/B13

A mes chères et regrettées filles

Bayoud Djemaâ

décédée le 18 août 2008, rejointe par sa sœur

Khenfer Kenza

qui s'est éteinte le 29 juillet 2011.

Votre mère Zoulikha est inconsolable sans vous. La vie et devenue amère. Je prie Dieu le Tout-Puissant de vous accueillir en Son Vaste Paradis.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons. F125370

Le 17 août, tu aurais fêté tes 84 ans. Dieu le Tout-Puissant en a voulu autrement et, aujourd'hui, le 18 août, cela fait 60 jours que tu as fermé les yeux silencieusement pour aller dans un monde meilleur, inch'Allah.

Tu ne cesses d'être dans nos pensées jour après jour, particulièrement en ce mois sacré Ramadan.

Ta place est toujours parmi nous. Que Dieu le Miséricordieux t'accueille en Son Vaste Paradis.

Allah yerrahmek ya

Kader

Ton épouse, tes enfants et toute la grande famille Derradji de Bologhine. F125388

REMERCIEMENTS

Les familles Baba Aïssa et Salim, très touchées par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de leur chère et regrettée mère et grand-mère

Mme Baba Aïssa Nfissa née Salim

décédée le 14 août 2011, à l'âge de 73 ans, à Béjaïa, tiennent à remercier vivement toutes les personnes qui ont compati à leur douleur.

Repose en paix, chère mère.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons. Que Dieu le Tout-Puissant l'accueille en Son Vaste Paradis.

F1114396/B4

CARNET

ANNIVERSAIRE

Le 18 août 2011, notre petite princesse

Ikram

a soufflé sa 7e bougie au sein de sa famille Mesbah. Son frère Mohamed lui souhaite un joyeux anniversaire et plein de bonheur, Mamina. F125391

LE SOIR DE L'IMMOBILIER

APPARTEMENTS

Part. à part., vend appartement 130 m2, Sacré-Cœur, Grd standing, toutes commodités, 5e étage, avec ascenseur et garage individuel. Visite sur RDV : 0561 355 102

N.S.

Part. vd appart de 80 m2 env., 3 pces, Gde cuis., sdb, dressing, Gd couloir, 3e étage, vue sur mer, à Alger-C. (Gde-Poste), conv. à prof. lib. Prix : 1,8 M. nég.
Tél.: 0793 213 043
- Agence et interm. s'abstenir.

S.H.

Agence immobilière «Amazith» -
Tél./Fax : 026 20 34 85 -
Mob.: 0771 89 41 48 - 0550 48 99 70 -
Vend : F5 Krim-Belkacem, 5e étage, 170 m2, t.b. fini - F3 Aneïr-Amelal + local, 73 m2, bien fini. - F3 axe Aneïr-Amelal, 100 m2, 3e étage. - F4 Aneïr-Amelal, 140 m2, 1er étage, t.b. fini - F3 cité Bekkar + cour 30 m2, s/sol.

F117881/B13

Loue pour fonction libérale niveau de villa 1er, F4 (200 m2), Hamiz.
Tél.: 0555 27 99 90 F125384

Agence Tizi-Ouzou - Tél.: 026 21 09 92 - 0661 60 56 29 - 0555 81 82 83 - Vend, à la Nouvelle-Ville, côté salle Tazrouts, un F6 semi-fini, 5e étage, 172 m2, acté, immeuble neuf privé, habité en toutes commodités, endroit calme, 2 grandes façades + terrasse, prix 5,1 unités/m2 + A Oued-Aïssi, dans une résidence clôturée en toutes commodités F3 au 1er étage et F4 au rez-de-chaussée, avec jardinet de 71 m2 et 87 m2 à 460 u. et 550 u., avec livret foncier, possibilité crédit bancaire.

F117873/B13

LOCATIONS

L. F4 B. état, Draria. - 0556 64 53 02

F125394

VILLAS

Loue villa à Trouville, toute équipée, et bureau 3 pc, centre-ville Oran.
Tél.: 0557 16 53 29 F50703/B10

TERRAINS

De part. à part., à la limité de Fouka/Bou-Ismaïl, sur hauteur, magnifique vue sur mer, dans lotissement viabilisé, clôturé, eau, élect., gaz, rte goudronnée, vds diffts lots de 150 à 400 m2 chacun, acte, LF, individuelles + certificat d'urbanisme, prêt à la construction. Ag. s'abstenir.
Tél.: 0773 63 35 29 F829/B1

LOCAUX COMMERCIAUX

Vends local avec terrasse, 40 m2, à Tamda (Tizi-Ouzou), bien situé.
Tél.: 0777 23 28 61 F117883/B13

Loue café restaurant + petit hangar à Azazga. Tél.: 0550 06 59 23 F117867/B13

Loue, à Fouka-Ville, cabinet dentaire, 80 m2, tout équipé, conviendrait même pour un laboratoire médical, prix 6 unités.
Tél.: 0778 28 22 57 - 0669 77 12 05 N.S.

PENSIONS

Pensionnat loue des chambres pour femmes, meublées luxe, Alger-Centre, prix 8 000 DA. - 0557 01 30 96 F125393

Offre pension pour femme, El-Biar. - 0560 54 17 19 F125392

SOIR AUTO

Vds New Sportage Kia. -
0554 29 76 60 F125335

VENDS VILLA

Vends avec acte villa de 337,50 m² bâtie sur trois niveaux avec prise au sol de 127 m² située à Bouzaréah au quartier La Fumée (proche de l'université). La villa est composée de six pièces dont un salon de 47 m², une cour, deux salles de bains, une cuisine aménagée avec l'ensemble de l'électroménager, un garage pouvant contenir deux véhicules et un bureau.

La villa comprend également une terrasse et un grenier. **Tél. : 0699017509.**

FÉLICITATIONS

En soufflant ta première bougie

YACINE

Tu nous offres l'occasion — ta tante Nezha, ta maman Ismahen et ton papa Hamid — de te souhaiter bonheur et réussite.

PENSÉE

Le 19 août 2009 nous a quittés à jamais notre chère et regrettée mère, grand-mère.

OUIDDIR GHENIMA

laissant derrière elle un vide que nul ni personne ne pourra combler.

En ce douloureux souvenir, son fils Hamid, ses filles Ferroudja, Farida et Chabha, ses belles-filles, les familles Ouiddir d'Alger, de France et de Aïn El-Hamam demandent à tous ceux qui l'ont connue, aimée et appréciée d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire et prient Dieu Le Tout-Puissant de l'accueillir en Son Vaste Paradis et lui réserver une place parmi les siens.

Repose en paix très chère maman.

Tes enfants qui ne t'oublieront jamais

R117867 B/1

PENSÉE

Triste fut et sera pour nous le 18/08/2009, jour où tu nous as quittés à jamais pour un monde meilleur notre cher et regretté fils et frère

BOUMALA FARID

Ton corps n'est plus là mais ton âme saine et ton souvenir planent partout dans la maison, aucun de nous ne peut et ne pourra t'oublier.

Tu étais trop bon pour qu'on puisse le faire, généreux, gentil et humain que tu étais, c'est pour cela que Dieu a voulu te rappeler à Lui aussi jeune.

En ce douloureux souvenir, ses parents, ses frères et sœurs, les amis et les proches demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.

Repose en paix cher Farid, nous ne cesserons jamais de penser à toi.

Ta famille.

R117868B/13

ANNIVERSAIRE

Que ce moment soit perçu comme l'un des plus beaux mois de l'année et vous apportent le bonheur espéré à celui qui a fait le bonheur de toute la famille

Serhane Soheir

qui souffle sa quatrième bougie ce 20 août 2011.

En cet heureux événement, les familles Serhane, Bouchama, ses parents, ses grands-pères, ses grands-mères, ses parents, oncles et tantes et sa sœur lui souhaitent un joyeux anniversaire et une longue et heureuse vie pleine de joie, de réussite et de prospérité Inch'Allah.

DÉCÈS

La famille Chikhi d'Alger, Batna et d'Annaba, famille Belkheir d'Alger et de Guenzet ont la profonde douleur de vous faire part du décès de Madame Chikhi Djamel Eddine née Belkheir Zoubida, le 17 août 2011 à l'âge de 56 ans.

L'enterrement a eu lieu hier mercredi 17 août 2011 à Boumerdès, au cimetière Alliguia.

DEVENEZ

HOTESSE DE L'AIR

OU STEWARD

Choisissez le sérieux et la qualité

Avec International Airlines Crew (i.A.C.)

IAC International Airlines Crew

Groupe I.A.C./CFPNC: Tunisie, Maroc, Sénegal, Canada, France

Centres de formation Tuniso-canadien agrées par l'Etat

Ouverture des inscriptions pour les sessions de Septembre & Octobre 2011 (9 mois)

i.A.C Tunis : Rue des entrepreneurs, charguia 2 Tunis - Tunisie

TEL : (+00216) 70 838 838 / 70 838 350 / 97 432 383

i.A.C Sousse: 5 Avenue Habib Bourguiba (face théatre) Sousse - Tunisie

TEL : (+00216) 73 200 810 / 73 200 811 / 96 415 532

www.iactunis.com

La majorité de nos élèves sont recrutés regulièrement par Les Compagnies Aériennes Tunisiennes et Etrangères

Certificat de Sécurité et Sauvetage (CSS) délivré par l'Etat

Le Soir
PANORAMA

MAGASINS DE PRÊT-À-PORTER

C'est déjà l'Aïd !

L'Aïd approche. C'est la bousculade au niveau des boutiques de prêt-à-porter et des quelques centres commerciaux algérois. Il n'est pas toujours facile de concilier qualité et prix. Souvent, trouver ce que l'on veut relève du parcours du combattant.

Irane Belkhedim - Alger (Le Soir) - C'est l'ambiance du Ramadan et de la fête de l'Aïd. Bousculade, rareté et cherté des articles nécessaires. Nul n'y échappe.

«Après le f'tour, les centres commerciaux et les commerces de prêt-à-porter sont pris d'assaut. On y circule difficilement ! C'est fou ! L'autre jour, dans la soirée, Bab El Oued était bloquée par les embouteillages», affirme Malek qui est sorti lundi soir avec ses grandes sœurs pour faire les emplettes de l'Aïd. Ils se sont baladés dans différents centres commerciaux et magasins de la capitale dans l'espoir de se faire plaisir. Une mission difficile. «Des foules de clients se bousculaient dans les centres commerciaux de Draria Aridj et de Bab Ezzouar et dans les boutiques de marque comme Actua et Planet Fashion situées à la place Audin», dit-il impressionné par la foule de clients, pourtant les prix ne sont pas toujours abordables. Malek ajoute que la grande boutique Adidas sise à El Biar grouillait de clients, où pourtant les pulls de sport sont cédés à plus de 8 000 dinars et les baskets à plus de 10 000 dinars. «Tout le monde achète, tout le monde sort !», commente-t-il.

Rencontré plus loin à Belouizdad, Samira recherchait une paire de chaussures pour elle. Cette nouvelle mariée venait également changer la paire de chaussures de 2 500 dinars prise pour son mari la veille, elle ne lui allait pas parce que trop grande. «Ça n'a pas été évident de trouver un article convaincant et voilà que la bonne pointure n'est plus disponible ! J'ai été obligée d'opter pour un autre modèle.»

Photo : New Press

Ces courses ne sont pas vraiment une partie de plaisir pour cette comptable puisque trouver ce qu'elle désire est un véritable parcours du combattant. Samira a vadrouillé dans plusieurs quartiers sans succès. Concilier qualité et prix est une tâche difficile. «Je fais le tour des boutiques depuis près d'une semaine et je n'ai pas réussi à trouver chaussures à mon pied. La plupart qui sont exposées sont ornées de pierreries et de perles, je n'aime pas.» Samira recherche des chaussures simples à talons. «Après une semaine de galère, j'ai trouvé une belle jupe à 3 500 dinars.»

Changer de quartier, changer d'ambiance

Ce n'est pas la même ambiance dans tous les quartiers. Ce n'est pas la même atmosphère et la même foule. Commerçant d'articles pour enfant depuis 11 ans, Mourad assure que les habitudes changent depuis que le Ramadan coïncide avec l'été et les vacances scolaires. La plupart des familles préfèrent faire leurs achats en mars déjà puisque la fête de l'Aïd est prévue pour l'été. «Celles qui ont les moyens prennent leurs dispositions tôt. Ça a été comme ça l'année dernière.»

Mourad soutient que l'affluence des clients reste moyenne. Ce n'est pas le rush tant espéré. «Nous entamons la troisième semaine du mois de jeûne et y a pas foule. Peut-être que ça sera pour la dernière semaine.»

Sur une boutique de fortune installée sur le trottoir à Belouizdad, un quartier populaire, le jeune vendeur propose différents modèles et tenues. Les pulls pour enfants âgés de 2 à 16 ans coûtent entre 600 et 900 dinars, les pantalons jeans entre 1 000 et 2 400 dinars, les ensembles pour fillettes sont à 2 500 dinars, des pantalons Aladin pour fillette sont à 900 DA.

En vrai professionnel, Mourad estime que les prix des articles ont augmenté chez les vendeurs de gros pendant l'été et avant le Ramadan. «Nous achetions des pantalons jean de marque à 700 DA chez les marchands de gros, depuis quelques mois, nous les payons à 1 100 dinars. Les prix augmentent, ce n'est pas de notre faute.»

Etayant ses propos, Mourad évoque la valeur de l'euro qui s'est envolée depuis quelques mois et l'insuffisance de la production locale. «Nous ne disposons pas d'une industrie textile, nous importons tout et c'est normal de payer cher ce qui n'est pas produit ici.»

A quelques mètres de là, Ali a préféré se convertir à la commercialisation des tabliers scolaires plutôt que des vêtements pour enfants. Cette année, il n'a pas voulu prendre de risque et acquérir une marchandise d'été et être incapable de s'en débarrasser avant la fin des vacances. Il a préféré rentabiliser son activité autrement. Il montre quelques articles pour enfants encore accrochés au plafond. «Je n'ai pas réussi à les vendre depuis le mois de mars. Je suis en train de les solder», explique-t-il.

Sa grande tablette déborde de tabliers de tout âge et de toutes les couleurs depuis le début de juillet. Les articles coûtent entre 350 et 650 dinars. Ali ne se plaint guère du manque de clientèle, bien au contraire, il paraît satisfait de l'astuce qu'il a trouvée, vendre des tabliers scolaires pendant les vacances. «Il y a énormément de familles qui veulent se préparer à la rentrée scolaire, et c'est tant mieux»

I. B.

Le Soir sur Internet :
http:www.lesoirdalgerie.com
E-mail :
info@lesoirdalgerie.com

POUSSE AVEC EUX !

Faut toujours se méfier des rêves que l'on fait dans son bain !

Par Hakim Laâlam

laalamh@yahoo.fr
laalamhakim@hotmail.com
hlaalam@gmail.com

Indemnisation des citoyens touchés par l'attentat kamikaze de Tizi-Ouzou.

Aqmi y est favorable !

L'on s'acheminerait donc vers un maintien des peines de prison contre les journalistes dans la «nouvelle» mouture du code de l'information à l'examen en ce moment par le gouvernement. Si cette information se confirme, je dois dire qu'elle me réjouit au plus haut point. Il est bon que dans le grand bazar actuel, les étiquettes quelque peu chamboulées par le printemps arabe, les pressions internationales et la peur suintante du Palais soient remises en ordre, à leur place sur chaque produit. Un régime répressif ne peut pas en même temps faire son boulot, réprimer les étudiants, les profs, les médecins, les ouvriers licenciés, les mal-logés, les pas-logés du tout, les «débidonvilisés», les chômeurs, les transporteurs privés, les transportés, les emportés, les non-éclairés, les assoiffés, les sans gaz, les sans pension, les sans retraite, et se montrer subitement tout à coup subrepticement clément avec la racaille de la Maison de la Presse. Non ! Ce n'est pas logique. C'est même structurellement incompatible. Un temps, celui d'un discours forcé d'Abdekka, celui d'une lecture pénible face à une caméra médusée de promesses vachement pâlottes, certains ont peut-être cru que le châtelain et ses forces combinées de l'inertie allaient épouser un peu l'air du temps, les saisons arabes du changement, notamment en supprimant la taule pour les masseuses de bain. Désolé pour les baigneurs et baigneuses que nous sommes, la sortie de bain est plutôt rude pour les doux rêveurs. Mais c'est bien ! Je le répète, c'est très bien ! Echami chami, El Baghdadi, Baghdadi ! Il est toujours bon de savoir qui est qui. Ce régime n'a pas été conçu pour produire en cours de règne autoritaire une incongruité génétique comme la libéralisation du champ médiatique et la suppression des peines de prison pour les plumitifs. Ça ne se peut pas ! C'est contraire à la dynamique de la machine. Les bielles d'écrasement de la bête ne peuvent pas tout broyer par ailleurs, et épargner un îlot au prétexte qu'il s'agit d'un caillou habité par de gentils garnements du stylo. Devant cet «éclaircissement» de la situation, face à ce ciel enfin re-dégagé au-dessus du Palais, je me dois de dire merci ! Merci au châtelain et à sa cour. Merci à vous tous. Merci de redevenir vous-mêmes ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.